NATURE ET BEAUTE

N ET B



Mensuel - N°4 - F. 9

LE CORPS DE LA FEMME S'EPANOUIT AU CONTACT DE LA NATURE



NATURE ET BEAUTE

N ET B





Cette revue est absolument indépendante. Elle s'adresse à tous ceux qui aiment la nature et la beauté.

Mensuel N° 4 Mars 1975

SOMMAIRE

L'information sexuelle chez les jeunes naturistes 5

Goethe, un ancêtre des naturistes du XX[e] siècle 15

Pour la femme, la mer est une cure de jeunesse et de beauté 19

Terminologie 59

Libre propos d'un naturiste. 67

Les origines légales du maillot de bain 76

Directeur de la Publication : D. Lebeau.

Direction des Services : R. Rossard.

Rédaction : H. Trey.

Conseiller Technique : M. Gambrelle.

Direction - Administration - Rédaction : *Nature et Beauté* - Editions du Livre Universel, 10, rue Thimonnier, Paris-9[e] - R. C. 69 B 1760 - Tél. : 878-48-60 / 878-14-65 - Distribué par les N. M. P. P. - Commission paritaire en cours - Dépôt légal 1[er] trimestre 1975 - Imprimé en France - Presses du Languedoc - Toulouse.



L'INFORMATION SEXUELLE CHEZ LES JEUNES NATURISTES

Beaucoup de nos lecteurs, néophytes et qui voudraient néanmoins pratiquer le naturisme nous disent être arrêtés par leurs enfants, déja adolescents. Ils craignent en effet que la nudité de groupe en pleine période pubertaire ne provoque une accéleration de la pulsion sexuelle et, à terme, un dérèglement de cette dernière. La crainte est compréhensible mais non justifiée. Outre que l'habitude et la déculpabilisation de la nudité n'a aucune influence sur la sexualité, il y a aussi la façon dont les parents informent leurs enfants de la réalité sexuelle. Le problème est suffisament important pour que nous y consacrions un article.

PERIODE POST PUBERTAIRE

Le garçon :

Pour ce dernier, comme pour la fille, la période post-pubertaire va de quatorze à seize ans et parfois plus.

Elle n'en est que l'affirmation à tous les points de vue.

C'est en effet, vers la quinzième année que va se cristalliser au maximum l'opposition et en même temps la contradiction du jeune adulte. Celui-ci se trouve, à cet âge, gêné par le milieu familial, qui ne le comprend pas, qui l'empêche de s'extérioriser par le milieu social qui ne le prend pas au sérieux, qui ne voit pas ses possibilités alors qu'il s'agit surtout de prétentions. Le jeune est trahi, en fin de compte, par sa jeunesse elle-même.

Le jeune garçon ne trouve qu'incompréhension. Il se révolte.

Le jeune voudrait que le monde, les filles, lui appartiennent.

D'un coté comme de l'autre il ne trouve que boutades, rebuffades.

Nous dirons cependant, à la décharge des parents, que le problème est aussi difficile pour eux que pour les enfants.

Le père et la mère qui ne s'adaptent pas en même temps que leurs enfants, seront bientôt déçus. Ils ne trouveront qu'ingratitude, alors qu'ils espéraient reconnaissance. Le plus souvent d'ailleurs, il ne s'agit que d'égoïsme inconscient de leur part. Le plus grand tort des parents, c'est de ne pas voir leurs enfants grandir. Ils s'en font une idée, une image, qui correspond à celle que l'enfant présentait à l'âge de « grâce » vers quatre-cinq ans.

Les parents sont remplis de conseils, de maximes, dont l'enfant

ne veut généralement pas entendre parler. Quelle doit donc être l'attitude des parents ? La répression n'est pas possible, elle renforcerait l'opposition. La persuasion réussit plus souvent. Généralement la fermeté reste inopérente et, si elle l'est, elle s'accompagnera tôt ou tard de libération excessive. Les parents sont à l'heure actuelle dépassés par le problème que pose la jeunesse.
Les parents ont cependant des possibilités. Ce sont les dérivations sportives, sociales etc., qui amènent le jeune à une plus grande compréhension. Au point de vue sexuel, malgré la réticence et l'opposition du jeune, deux sujets doivent être abordés : Celui des maladies vénériennes, ensuite celui des déviations sexuelles et aujourd'hui celui de la drogue. Il ne s'agit pas d'effrayer l'enfant par le spectre des maladies vénériennes. Mais poser le problème de façon particulière. Il faut, sans le terroriser, lui présenter tous les dangers de ces maladies et la marque qu'elles peuvent laisser au point de vue physique et moral. Il serait tout à fait inconvenant au père de faire franchir à son fils le fossé qui existe entre cette phase et la phase génito-sexuelle qui la suivra en lui donnant toute possibilités de réalisation, en allant même au devant de ses désirs et en lui facilitant l'accomplissement. Il est préférable de laisser parler la nature et d'attendre une « inclination » qui ne tardera pas à s'effectuer.

Chez la fille :

Ici, le problème est tout différent. L'incompréhension de la fille peut être moins prononcé. L'opposition existe mais elle est larvée. Cette opposition prend des formes majeures telles que l'anorexie mentale (grève de la faim) ou de formes mineures. Dans ce cas, l'agressivité que l'on voit si fréquemment chez le garçon est dérivée, sous forme de minauderies, de petites manières, de coquetterie, de toilettes qui sont des manifestations mineures de l'instinct sexuel et de la compétition sexuelle. D'ailleurs la fille de quinze ou seize ans se fait beaucoup plus remarquer que le garçon de même âge. Elle a des formes. Elle est généralement jolie, saine, appétissante et ne passe pas inaperçue. Elle est donc en meilleure position que le garçon qui marque dans l'opposition l'âge ingrat par excellence.
Comment agira et procèdera la mère devant des manifestations qu'elle n'avait pas crues si précoces, oubliant ce qu'elle a été et les craintes qu'elle a pu inspirer à ses parents ? Comment liquider ce conflit entre parents et enfants ? Comment envisagera-t-elle l'éducation de sa fille ? Faut-il la laisser agir et admettre la parité dans les droits et les devoirs envers le garçon ? Ou l'éducation de la fille doit-elle être tout à fait distincte, comme elle pouvait exister il y a encore quelques lustres ?
Questions difficiles s'il en est, qui méritent d'être précisées.
D'emblée, nous répondrons que les droits et les devoirs du garçon et de la fille ne peuvent être égaux, parce que différents de ce que les filles contestent de nos jours. L'égalité des droits existe dans les dérivations. Il n'y a aucune raison que la jeune fille ne fasse pas de sports, d'éducation physique, de ski, de natation, de scoutisme, de camping et s'occupe activement tout aussi bien que le garçon. Toutes ces activités témoignent de sa santé physique et psychique comme de celle du garçon. Toutefois, les dérivations dans des groupes constitués de jeunes filles sont préférables à celles appartenant à des groupes mixtes. Ses devoirs nous semblent, par contre, différents, car elle doit faire éclore, puis assurer sa féminité, qui ne trouvera son véritable épanouissement que dans la maternité. Il reste cependant que la jeune fille, dont les





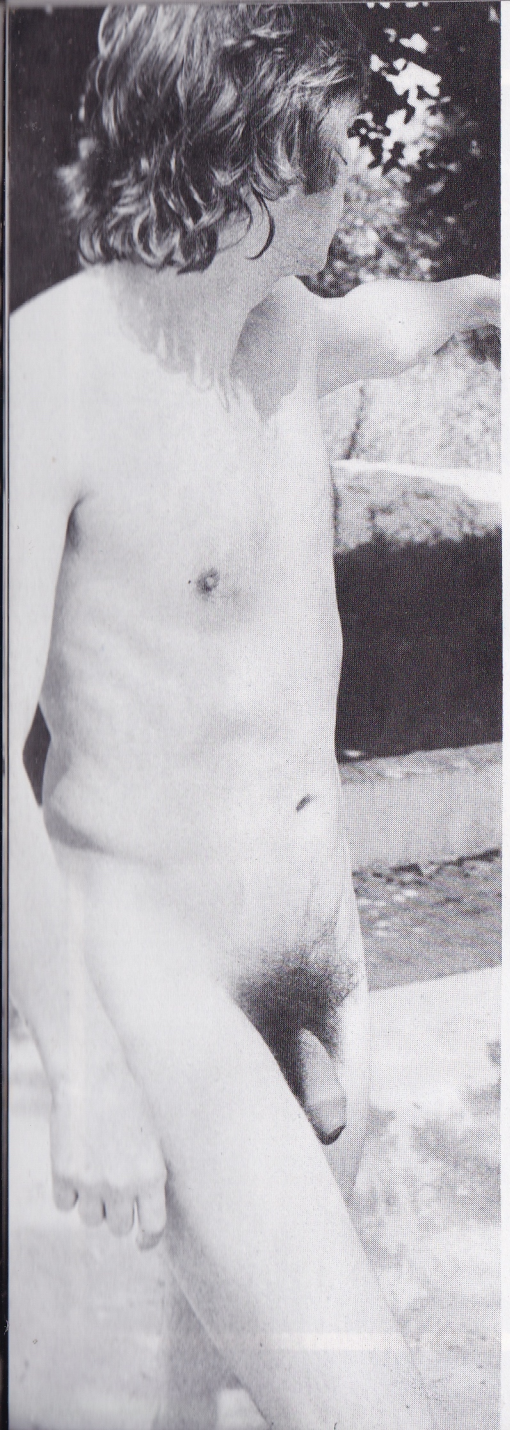
tendances affectives diffèrent de celles du garçon, connaîtra aussi des problèmes affectifs spéciaux. Il apparaîtra chez elle beaucoup plus que chez le garçon, des fixations hétéro-sexuelles violentes, passionnées, délirantes même, ayant pour objet un instituteur, un professeur, etc. Parfois elle éprouve des fixations affectives portant sur des personnes du même sexe qui seront, bien que temporaires, des équivalents homosexuels mineurs.
L'éducation devra donc rester vigilante, sans être compressive ou répressive, car la jeune fille en arrivera à se défendre insconsciemment le plus souvent par la fabulation, le mensonge et la mythomanie. A coté des dérivations auxquelles la mère poussera vivement, quelles seront maintenant les questions d'ordre sexuel qu'elle pourra aborder ?
Tout dépend de la confiance que la mère aura inspirée à sa fille et des rapports qui existent entre elles.
Est-elle devenue sa confidente ? La question ne présente aucune difficulté. Toutefois, il semble, a priori, osé d'entretenir la jeune fille du problème des déviations sexuelles. Mais il faut bien se persuader que dans les groupes de jeunes où elle va s'inclure, elle peut en entendre parler, s'en faire une idée fausse et se voir solliciter et parfois se laisser entraîner. Bien que ces activités soient très souvent passagères à cet âge, la mise en garde est préférable.

PHASE GENITO SEXUELLE

Le garçon :

Chez le garçon la phase post- pubertaire qui est réactive et marquée par une opposition systématique au milieu familial, sera bientôt suivie de la phase génito-sexuelle. C'est la période ou le jeune adolescent ayant dépassé l'âge ingrat trouve chaussure à son pied et s'émancipe partiellement. La plupart des troubles de l'adaptation ou de la maturation se révèlent au cours de l'adolescence longue période de bouleversement physique et psychique conditionné par la transformation biologique de la puberté. C'est au cours de cette période que l'enfant, intégré jusqu'alors au milieu familial, se heurte pour la première fois aux réalités extérieures. La déception généralement éprouvée s'accompagne d'une véritable aberration du jugement concernant les valeurs morales, car les critères utilisés à cet âge sont encore très diffus L'effort de maturation de la personnalité commence





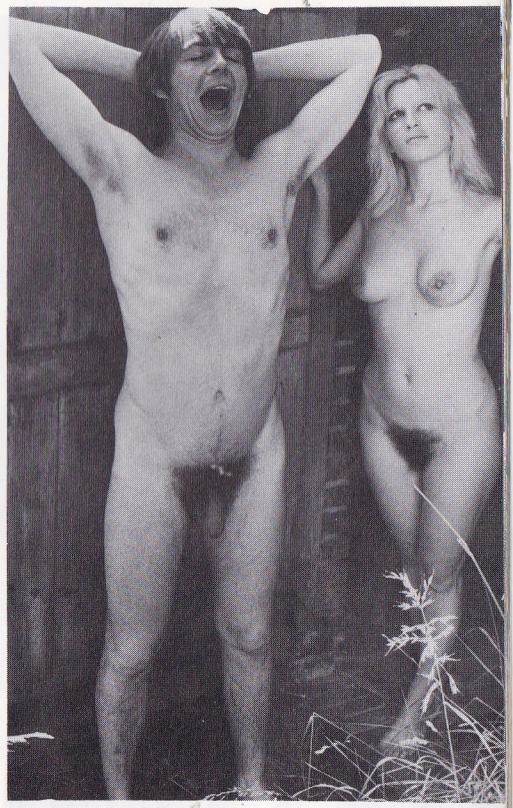
et se poursuit alors, l'adolescent cherche à se créer une place apparamment absurde et mal située. Cet effort s'accompagne d'un phénomène de dépréciation parentale. D'où la difficulté des relations parents-enfants car l'enfant se veut et se trouve supérieur à celui de ses parents auquel il s'est identifié. Toute l'indulgence des parents est donc nécessaire — sans abdication de leur part — car l'adolescent rejette trop facilement sur ses parents ce qui n'est que la conséquence de ses fautes de jugement. En l'absence de ce facteur, le conflit familial se fait jour pour de multiples raisons, mais la maturité affective ne suit pas, d'où un déséquilibre que seul le temps peut apaiser. C'est à trente ans que commence vraiment l'admiration du fils pour son père. Cette phase est caractérisée par une activité sexuelle très intermittente qui s'oppose à la phase suivante où l'activité génitale est régulière. Dans nos pays civilisés, l'enfant a encore besoin de ses parents alors qu'à la phase d'activité génitale, l'émancipation devient totale du fait de la situation sociale. A la phase génito-sexuelle la cohabitation avec les parents persiste, tandis qu'elle cesse complètement à la phase suivante. A partir de ce moment, le comportement dans la famille sera un peu différent. L'opposition sera, sans doute moins marquée, moins systématisée. Le jeune adolescent transigeant sur les idées dogmatiques pour cacher ce qu'il considère encore ou ce que certains parents se sont parfois évertués à lui présenter à tort comme une faute, un déshonneur, un péché. Son attitude peut d'ailleurs varier suivant la force et la nature de l'opposition qu'il a présentée. L'opposition n'étant pas obligatoirement « constructive » et ne traduisant pas toujours une forte personnalité, tandis que l'opposition plus nuancée est parfois le fait de personnalités plus solidement établies.

Quelle que soit l'opposition au milieu familial, l'adolescent trouve dans les premiers rapports sexuels la confirmation de son existence et de son indépendance. Mais il peut arriver que l'inverse puisse se produire et que sous l'influence des agressions et des contraintes affectives, le jeune homme commence à douter de sa force, de sa virilité. Le premier rapport sexuel peut, en effet, être un échec sur tous les plans : personnel, sentimental, sexuel. La réaction psychologique peut apparaître, l'enfant rentre en lui-même, se perd dans ses réflexions, son inquiétude, son angoisse. Il devient de moins en moins prolixe et se fixe dans une conduite en retrait. Il devient anxieux, vulnérable au point de vue psychique présentant une nette tendance dépressive avec note particulière de culpabilité.

Nous voyons donc que la phase génito-sexuelle peut débuter en pleine crise d'anxiété et de perplexité. Toutefois, nous avons vu que cette attitude permet la reprise en main car le dogmatisme est moins marqué qu'à certaines périodes et le jeune homme est accessible à l'adulte, à l'éducateur, à l'ami, au camarade et même à ses parents.

L'action du père ou du confident est donc souhaitable et peut se faire sentir. Elle exige du tact, de la souplesse, de la nuance, devra rester insensible et inapparente, car la confiance de l'enfant est indispensable au redressement à opérer. Seule, cette façon de procéder permettra la récupération ou l'oubli des entorses à la personnalité que peuvent amener les premiers rapports sexuels. Au lieu de désarmer l'enfant par des reproches et d'augmenter ses remords, il est préférable de lui laisser supposer des jours meilleurs et de lui rendre confiance en lui-même.

Quoi qu'il en soit la première expérience sexuelle peut avoir des conséquences graves.



La jeune fille :

La sexualité de la jeune fille est plus inhibée et plus sublimée que celle du jeune homme. Aussi, la jeune fille qui en arrive prématurément à l'acte sexuel fait une distinction entre la sexualité et l'attente érotique de l'amour idéal que la plupart des femmes ne trouveront pas de toute leur vie, malgré la satisfaction sexuelle la plus authentique. La jeune fille qui, à la puberté, a vu apparaître la pudeur mais aussi la coquetterie, est narcissique, très amoureuse d'elle-même. Elle s'admire, ce qui est souvent pour elle une affirmation in-

directe de sa personnalité, car elle lui donne la sureté, la confiance en soi et contribue à sa santé psychologique.

Nous saisissons donc combien il est important de ne pas suggérer ou faire sentir à une jeune fille même avant la puberté qu'elle n'est pas belle ou qu'elle présente un défaut ou une tare physique. L'inverse est aussi vrai, car, trop flattée, elle aboutit à la fatuité.

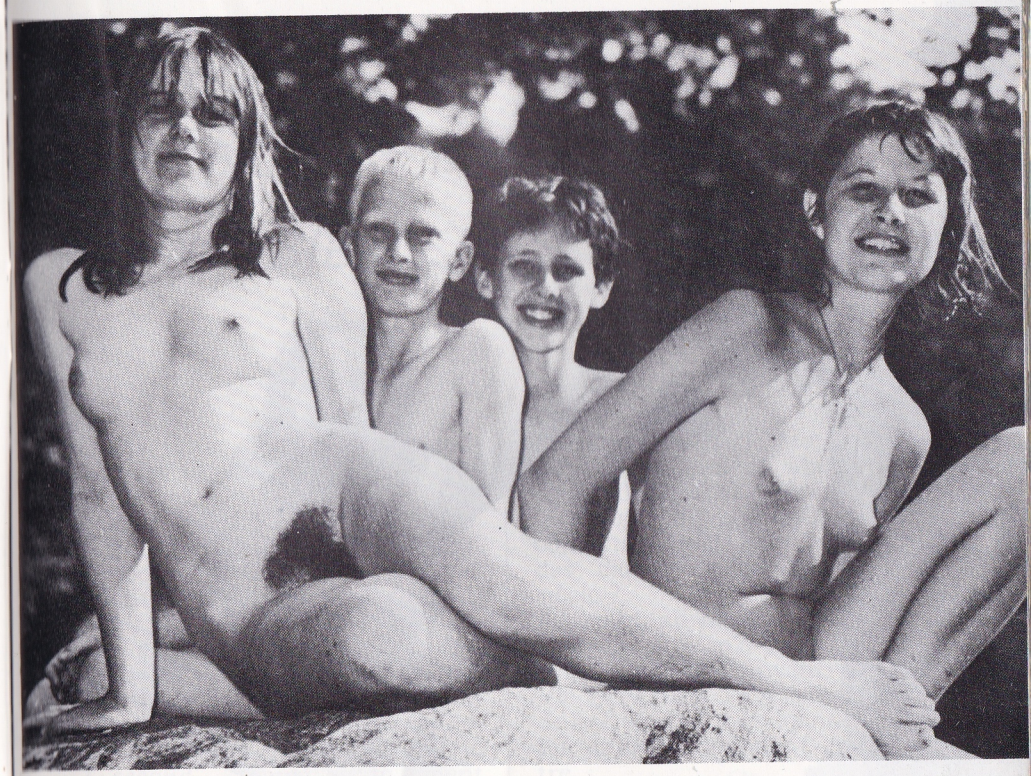


Tous ces caractères font que la jeune fille arrivait à la sexualité beaucoup plus tardivement que le jeune homme. L'imagination et le désir sexuel étaient pour elle beaucoup plus satisfaisants que la réalisation de l'acte. Mais, à l'heure actuelle, les femmes n'ont plus besoin de recourir au mythe du cœur pour libérer leur génitalité et leur sexualité, leur maturité affective leur garantissent davantage et leur assignent l'initiative dans le jeu sexuel. La libération de la femme s'effectue, dans l'inconscience, l'anarchie à cause de la suppression des interdits sociaux, la diminution considérable du risque. La sublimation de la jeune fille rend le problème tellement touffu et complexe que la plupart des hommes n'y comprennent rien. Aussi, beaucoup de femmes se drapent-elles dans une fausse dignité qu'elles appellent l'incompréhension. Comme l'a indiqué H. Deutsch, les tendances narcissiques normales de la femme sont un rempart, une défense qui s'opposent aux tendances masochistes, véritables agressions à la personnalité féminine.

Devant une telle complexité, le père ne sera que très rarement d'une aide efficace pour sa jeune fille dont il ignorera d'ailleurs presque tout.

Ce rôle incombe, une fois de plus, à la mère, mais il lui faudra se transformer, dépasser son instinct maternel, devenir l'amie puis la confidente de la fille ce qui est toujours très, très difficile.

La mère devra avoir proscrit depuis longtemps les interdits qui ne réussissent en rien à freiner une fille sur la voie où elle s'est engagée. Par contre, l'affirmation dans les éléments fondamentaux de ce qui compose la personnalité féminine devra être recherchée. Le développement de l'affectivité spéciale de la jeune fille sera assuré par tous les moyens. Ce résultat



pourra être obtenu par l'exaltation de la beauté des qualités qui étayeront le narcissisme de la jeune fille, lui donneront de l'assurance, la confiance en soi, augmenteront l'altruisme. En aucun cas, la mère ne devra laisser supposer à sa fille que la vie près d'un homme est un martyre, que la cohabitation avec son père a été malheureuse ou qu'elle a été une « incomprise », mais qu'il faut une cohésion familiale difficile à assurer, et rare.

Comme lors des phases précédentes, les dérivations seront admises, recherchées. Elles ont l'avantage de ne pas aller à l'encontre de la vie instinctive féminine, les captations investissements ou compensations sociales (œuvres diverses) permettront encore l'affirmation de la jeune fille dans son altruisme et sa féminité.

Il reste cependant à préciser que la mère n'aurait pas dû attendre cette période pour favoriser la féminité de sa fille.

LA PHASE D'ACTIVITE GENITALE

Elle commence, la plupart du temps, pour le garçon vers l'âge de dix-huit ans. Pour la fille, elle débute actuellement avant le mariage.



GOETHE

UN ANCÊTRE DES NATURISTES DU XX^{e} SIÈCLE ?

Les Français s'imaginent toujours (à tort) que Goethe est surtout, et seulement, l'auteur de « Faust », Monsieur Poing, et cela à cause de Gounod... A peine si ceux qui ont fait autrefois un peu de « littérature » allemande se souviennent d' « Hermann et Dorothée », ce délicieux poème lyrique où l'on vante le « bon jambon »... Et quelques philosophes ont essayé de lire le *second* « Faust », tellement abscons qu'ils ont reculé devant les perspectives d'une lecture complète... Ils se souviennent pourtant du « Mehr Licht ! » poussé par Goethe sur son lit de mort : un visiteur français dit un jour, dans la chambre mortuaire, en regardant la lumière parcimonieuse qui sortait de la petite fenêtre : « Ach, mehr Licht!... » et faillit se faire écharper ! (Or il avait probablement raison...) Bien qu'il faille se méfier des dithyrambes chauvins, il est certain que Goethe était un esprit encyclopédique, et il a pris une part non méprisable aux discussions de la fin du dix-huitième siècle sur la nature de la lumière. Mais sait-on qu'il a poussé l'amour de la lumière au point d'être incontestablement un ancêtre des naturistes du vingtième siècle ?

Pourtant, au hasard d'une lecture, un ami m'a fait tomber sur le passage suivant (« Ma Vie », 19^{e} livre, « A travers la Suisse »), que tous les naturistes cultivés devraient connaître :

« Au vrai, c'est la baignade dans les eaux très étendues qui se prête avant tout à de telles démonstrations esthétiques. Déjà, en cours de route, parce que des réalisations naturistes de ce genre devaient paraître non conformes, on s'en était abstenu pour cette raison. Mais, en Suisse, en voyant et sentant tant d'humidité, les eaux découlant, courant, se précipitant, se rassemblant en plaine, s'élargissant peu à peu en lac, on ne pouvait résister au désir.

« Moi-même, je ne veux pas le cacher, je me suis joint à mes compagnons pour me baigner





dans un lac clair, assez éloigné (semblait-il) de tout regard humain. Cependant les corps nus sont visibles de loin, et celui qui peut les avoir vus peut aussi en prendre ombrage.

« Les jeunes, bonnement insouciants, qui ne trouvaient bien sûr rien de choquant à se voir demi-nus comme les bergers des poètes, ou complètement nus comme des dieux païens, furent invités par des amis à s'abstenir. On leur fit comprendre qu'ils ne vivaient pas dans la nature de la Genèse, mais au contraire dans un pays qui *tient pour bon et utile* de maintenir *fermement* des institutions et des mœurs anciennes, transmises par écrit depuis le Moyen-Age. »

« Ils étaient peu enclins d'y souscrire, en particulier parce qu'il était question de Moyen-Age, qui ne leur semblait pas aussi respectable que la nature. Sur ce, ils quittèrent les rives du lac trop attirant, et trouvèrent dans leurs promenades en montagne tant d'eaux vives, claires, rugissantes, rafraîchissantes, qu'il leur parut impossible, en plein juillet, de se refuser une telle récréation. »

Les jeunes, et Goethe avec, devinaient ce qui n'a été retrouvé en toute certitude que par nos recherches historiques de 1963 (« Les origines légales du caleçon de bain », paru dans la R.N.I. de mars 1964) : « Jusqu'au premier tiers du dix-huitième siècle (au moins), on se baignait nu (en plein air), y compris en plein Paris, et la persécution du nu a commencé à cette époque *sous couvert* d'une action de police contre les vols de linge aux bateaux-lavoirs de l'Hôtel-Dieu. Indirectement, Goethe confirme que c'est bien dans le cours du dix-huitième siècle, et surtout aux abords du dix-neuvième, que la persécution du bain nu s'est faite (même en Allemagne) sous un prétexte « moral », de « pudeur », invoquant la tradition chrétienne alors que l'histoire *réelle* est toute contraire !

« Goethe avec nous ! » : qui l'eût cru ? Décernons-lui le titre de proto-naturiste de l'Allemagne, il le mérite bien.





Pour la femme la mer est une cure de jeunesse et de beauté

Un profond rapport biologique et psychologique unit la femme à la mer, le plus "féminin" des éléments. En s'offrant à l'eau et au soleil, chaque femme redécouvre son corps et sa vraie nature.

Pour huit femmes sur dix, le milieu naturel se rattachant le plus à des images de bien-être physique et psychique, de liberté et de bonheur, est la mer. Voilà la conclusion à laquelle est arrivé le professeur William Zehv, professeur honoraire de psychologie au **Los Angeles City College**, après quinze ans d'expérience professionnelle, au cours desquels il a recueilli les confidences de centaines de femmes de tout âge et conditions sociales.

"La mer est, pour moi, une cure naturelle de jeunesse, comme si l'air, le soleil, les bains me lavaient aussi bien l'intérieur que l'extérieur, et même l'esprit". "La plage a le pouvoir de me plonger dans un oubli délicieux, de me faire devenir étrangère aux préoccupations et aux chagrins qui m'affligent tout le restant de l'année". "Ce n'est qu'à la mer que je suis vraiment moi-même". "A la mer, je me sens capable de tout, je ne suis plus inquiète, je n'ai plus aucun sentiment de culpabilité. Mon intérieur, mon travail, les difficultés affectives et familiales, les problèmes de chaque jour ne me touchent plus quand je suis à la mer".

Voici les phrases qui sont le plus souvent prononcées dans le cabinet du professeur Zehv, lorsque les femmes parlent de vacances. Mais les conclusions de notre collaborateur ne sont pas spécifi-

ques des Etats-Unis: en Europe aussi, lorsqu'on aborde le sujet des vacances d'été, la grande majorité des femmes affirme préférer la mer, comme il résulte aussi bien de l'expérience professionnelle de psychologues, psychiatres et gynécologues que des enquêtes menées par de grandes compagnies de tourisme.

Il est bien évident que le choix de la mer en tant que villégiature durant les vacances est influencé par la mode; il est d'ailleurs très net que, au cours des dernières années, c'est devenu un phénomène de masse. Toutefois, ce n'est pas pour cette raison que la femme désire plus que l'homme aller au bord de la mer: le fait est qu'elle sent - instinctivement, si l'on peut dire - que la mer lui est bénéfique. Et cela parce que, de par sa propre structure biologique, la femme est plus attirée par ce qui est sain, naturel, vivifiant.

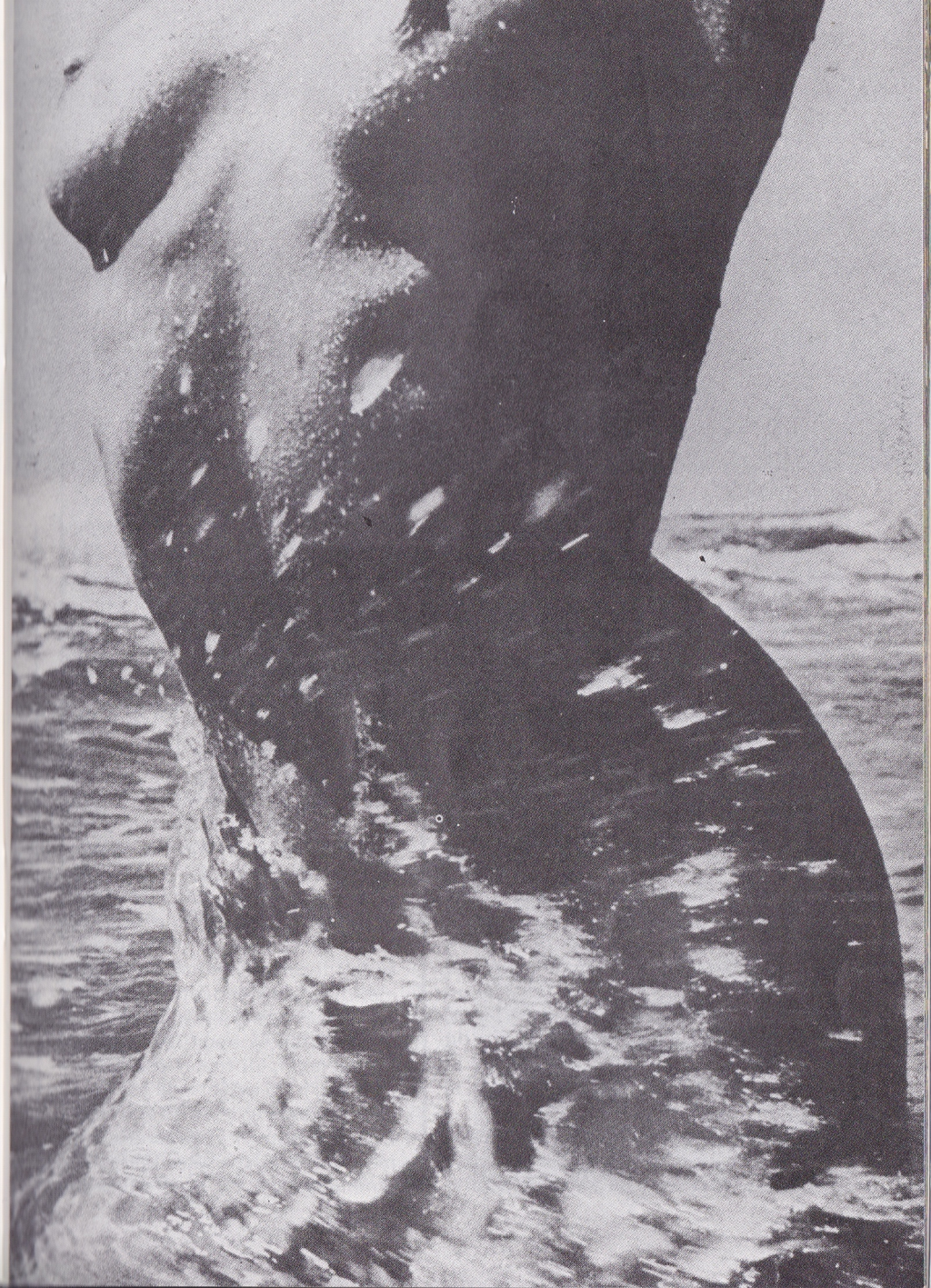
Avant tout, la femme montre qu'elle apprécie, beaucoup plus que l'homme, les bienfaits du soleil, de l'air et des bains parce qu'ils agissent sur son organisme, en l'embellissant si elle est encore jeune ou en la rajeunissant si elle a déjà un certain âge. De plus, les agents naturels du milieu marin ont un influx stimulant même sur l'érotisme féminin.

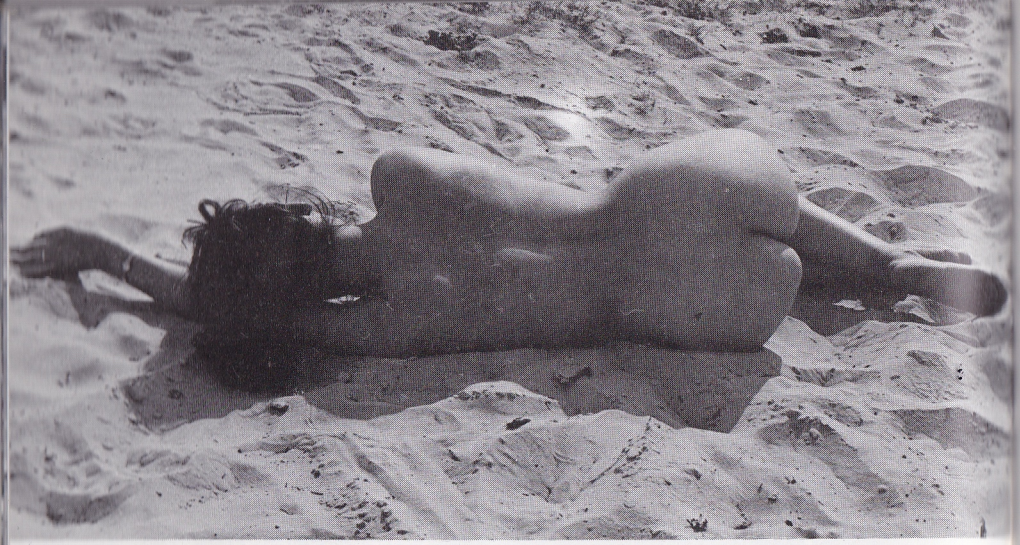
Dans le domaine spécifiquement gynécologique, on peut affirmer que la mer régularise les cycles menstruels altérés pour causes "hormonales" ou "nerveuses"; elle fait du bien durant la grossesse; elle aide à franchir les deux grandes "tempêtes physiologiques" de la vie sexuelle féminine: la puberté et la ménopause. Et, étant donné qu'entre le corps et l'esprit il existe un lien étroit, il est aisé de comprendre pour quelle raison le sentiment de bien-être physique provoqué par les agents naturels du milieu marin a également des effets psychologiques: disparitions des états dépressifs, de tensions psychiques, amélioration générale de l'humeur.

Mais la mer exerce une influence beaucoup plus vaste sur le psychisme féminin: elle agit sur toute la personnalité de la femme. Pour mieux comprendre ce phénomène, il est indispensable de se référer à la signification profonde, archaïque, primordiale, des symboles qui unissent la femme à la mer.

L'eau était considérée, par presque tous les peuples de l'antiquité, comme l'élément féminin par excellence, la génératrice de toute forme de vie végétale et animale. La science moderne a confirmé ce concept magico-religieux, non seulement en démontrant que tous les organismes - y compris l'organisme humain - sont en grande partie composés d'eau, mais en découvrant que toute forme de vie provient de la mer. Voilà donc pourquoi la mer, premier berceau de la biologie aquatique et terrestre, matrice liquide de laquelle dérive tout ce qui vit et vers laquelle aujourd'hui la femme - matrice de la vie humaine - tend à aller, poussée par un élan de "retour aux origines", par une pulsion instinctive beaucoup plus forte chez elle que chez l'homme,voilà donc pourquoi, disions-nous, la mer "mère de la vie" est féminine.

On comprend désormais pourquoi le mythe grec de la naissance d'Aphrodite (la Vénus des Romains), la déesse de la beauté fémi-





nine et de la fécondité universelle, est un récit exprimant une profonde vérité. Aphrodite, selon l'histoire, naquit de l'écume de la mer - le plus "féminin" des éléments - telle que l'a représentée Boticelli dans son tableau *La Naissance de Vénus*: une jeune femme nue, aux longs cheveux, les pieds posés sur un coquillage, qui est le symbole du sexe féminin. Si bien que, de nos jours, dans chaque femme revit quelque chose de ce mythe: un retour au milieu aquatique primordial, une immersion du corps et de l'esprit dans le monde marin, une renaissance de la mer.

Cela peut sans doute paraître un exposé à la fois poétique et philosophique. Mais ce n'est qu'un début pour mieux comprendre les faits et les événements dérivants du profond rapport - biologique et psychologique - qui existe entre la femme et la mer.

Au cours des dernières années, la femme a commencé à se battre pour se libérer des chaînes du traditionalisme, prenant conscience que le fait d'être fille, épouse ou mère ne signifie pas renoncer à la liberté fondamentale qui est un droit pour chaque être humain. La femme commence à comprendre que le fait d' "avoir de la personnalité" ne signifie pas s'habiller, se maquiller, afficher les attitudes dictées par la mode, mais signifie cultiver son intelligence et sa sensibilité; elle commence aussi à prendre conscience que le fait d'être considérée uniquement comme une femme - dans le sens de "femelle" - est une limitation; alors qu'en tant que personne - être humain - elle n'est ni inférieure, ni égale, ni complémentaire de l'homme, mais indépendante et différente, autonome et individuelle.

Toutefois, il s'agit là d'une évolution lente, difficile, souvent incertaine, hérissée de doutes, d'obstacles intérieurs et extérieurs. Il faut continuer à se montrer femme chez soi, dans son intérieur, et femme au-dehors, pour celles qui travaillent. Il faut jouer, selon les cas, le rôle de la femme-enfant, de la femme-femme, de la femme-mère, de la femme-homme. Et, dans ces différentes situations, il y a bien peu de temps pour réfléchir, s'orienter, regarder au fond de soi et se plonger dans l'onde vitale de ce qui est pleinement féminin, et, plus encore que féminin, humain.

Autrefois, la femme allait à la recherche de sa propre identité dans l'ombre d'une église ou d'une "retraite spirituelle". Aujourd'hui, plus sensible à la voix de la nature qu'à celle de la religion, la femme va au bord de la mer. C'est là que, étendue au soleil, allongée sur le sable ou plongée dans l'eau, elle met à nu non seulement son corps, mais aussi ses crises quelles qu'elles soient et fait ses examens de conscience; ou, plus souvent encore, elle se laisse aller, voulant tout oublier, s'abandonnant à ce mélange de détente et d'agréable excitation que le milieu marin provoque en elle.

Voici comment une femme de trente ans, tout en décrivant de quelle façon elle passe ses journées à la mer, exprime ce sentiment de doux abandon, d'indifférence pour le temps qui passe, de trêve totale à l'idée du passé et de l'avenir: "Je m'étends sur la plage, les jambes au soleil et la tête sous un parasol. Je n'emporte ni radio, ni livre. Je ne fais surtout pas de programme. Je reste là tranquillement, sans rien faire, me laissant bercer par le bruit des vagues, caresser par le vent, le nez chatouillé par l'odeur des algues; de temps en temps je sommeille, puis, les yeux mi-clos, j'observe les vagues aller et venir sans fin sur le rivage, ou bien je contemple l'horizon unissant la mer et le ciel. Je prends quelques bains quand j'en ai envie et, à la tombée du jour, je fais de longues promenades, pieds nus, sur le rivage à l'endroit où viennent se briser les vagues".

Rien n'est plus évident, pourrait-on dire, que cette paresseuse félicité des vacances au bord de la mer, favorisée tant par les caractéristiques mêmes du paysage



(plat, à lignes essentiellement horizontales et indécises, avec les couleurs presque uniformes de la mer et du ciel), tant par le fait qu'ici ce qui perd réellement de la valeur c'est le temps, cet important facteur d'angoisse de notre époque. Et la femme, surtout si elle est mariée, ressent beaucoup plus que l'homme l'influence néfaste de cette angoisse.

L'adolescente conditionnée par les horaires du lycée ou de la faculté; l'ouvrière prisonnière des "temps de production"; l'employée obligée d'effectuer son travail en vue du "rendement"; la maîtresse de maison qui doit régler sa journée en fonction des horaires de son mari et de ses enfants; comment cette femme super-exploitée, qui s'épuise à concilier le travail hors de chez elle et son ménage, ne souffrirait-elle pas de l'angoisse du temps présent? Et voici que, brusquement, au bord de la mer, elle se libère de l'esclavage du facteur temps. Ce qui est, sans nul doute, un facteur important de détente psychique.

Au bord de la mer, une distraction sans importance, un jeu d'enfant ont infiniment plus d'importance que le déjeuner à midi juste à l'hôtel ou à la pension. Une partie de boules ou de ballon, une promenade sur la plage pour ramasser des coquillages ou des crabes, une sortie en bateau font réapparaître la petite fille qui est latente au fond de la personnalité de chaque femme, tout comme l'enfant l'est chez tous les hommes. La plage, avec ses jeux simples, favorise ce que les psychiatres appellent "la régression infantile": l'adulte redevient un peu enfant. Mais, dans ce cas, il s'agit d'une régression bénéfique, utile pour chasser la fatigue de vivre constamment sous le poids des inquiétudes, des préoccupations, des déceptions.

On peut également dire que la mer libère la femme du "complexe de féminité" qui l'opprime tout le reste de l'année. Au bord de la mer, la femme redécouvre son corps (ce qui se produit aussi chez l'homme, mais avec moins d'intensité, car en lui est moins vif le narcissisme, cet "amour de soi" qui est typique de la psychologie féminine), ce corps dont dans la vie quotidienne elle n'a pas pu prendre tout le soin qu'elle désirait. Par contre, à la mer, avec un maillot de bain minimum, en s'offrant au soleil, à l'air, à l'eau, elle prend pleinement conscience, non seulement du fait qu'elle est un être de chair, mais avant tout de sa féminité.

Maintenant, elle est finalement libérée du sentiment de honte et de faute de la femme qui se montre à moitié nue. (Au bord de la mer, tout le monde se met en maillot, tout le monde se ressemble, ou presque; et même les diversités sociales s'uniformisent, en quelque sorte). Et si, malgré tout, elle éprouve encore des scrupules devant le plaisir qu'elle éprouve à vivre en maillot, elle peut toujours se justifier vis-à-vis d'elle-même en se disant que ce costume est indispensable pour prendre des bains de soleil, de mer et parce qu'il fait très chaud.

Ainsi donc la femme renaît en quelque sorte de la mer: en rompant avec ses habitudes et en oubliant les soucis de la vie quotidienne; en se libérant de l'angoisse de notre époque; en retrouvant les





jeux de l'enfance; en redécouvrant son corps et sa féminité; en se plongeant dans cet élément "féminin" qui fait partie de sa nature la plus profonde, compense sa condition d' "être inférieur" dans la société masculine et lui fait même oublier son âge. La mer est pour la femme un véritable "bain de jouvence", et non seulement sur le plan physique. Elle lui permet de vivre dans un climat euphorisant qui agit comme une drogue naturelle et bénéfique sur son érotisme.

Cette libération physiologique et psychique que la mer offre à la femme est, tout récemment, devenue un sujet d'études et d'observations de la part de nombreux psychologues, psychiatres et sociologues. Biologiquement plus forte que l'homme, mais plus sensible que lui dans la sphère neuropsychique, aux agressions de la vie moderne, impliquée désormais toujours plus dans les problèmes de la condition féminine, la femme éprouve le besoin vital d'une halte, d'une rupture avec la vie quotidienne, d'une coupure totale avec le milieu dont elle est esclave. Et, quand elle peut choisir, presque toujours elle avoue spontanément, de façon instinctive, préférer la mer.

Comme nous l'avons vu, il existe de solides raisons justifiant ce choix. Même si la mer n'est pas toujours celle qu'on voit sur les cartes postales, même si les plages sont surpeuplées et si l'eau n'est pas aussi limpide qu'on le voudrait, tant pis! Dans chaque femme, qu'elle soit belle ou non, jeune ou non, sortant de la mer, revit un peu d'Aphrodite, la déesse née de la mer, parce que tout ce qui est féminin va bien au-delà de l'apparence des formes et du temps qui use ces formes.





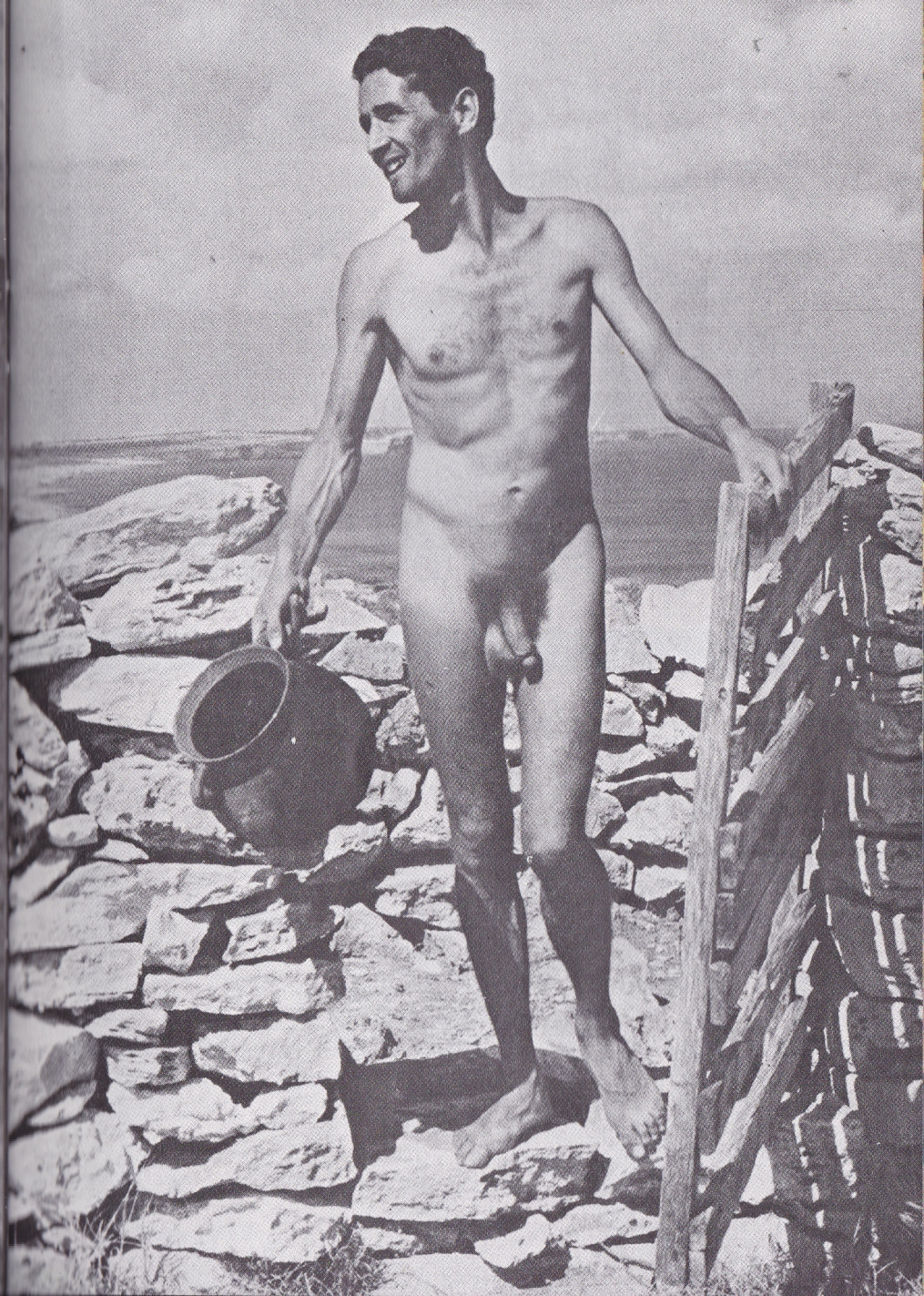




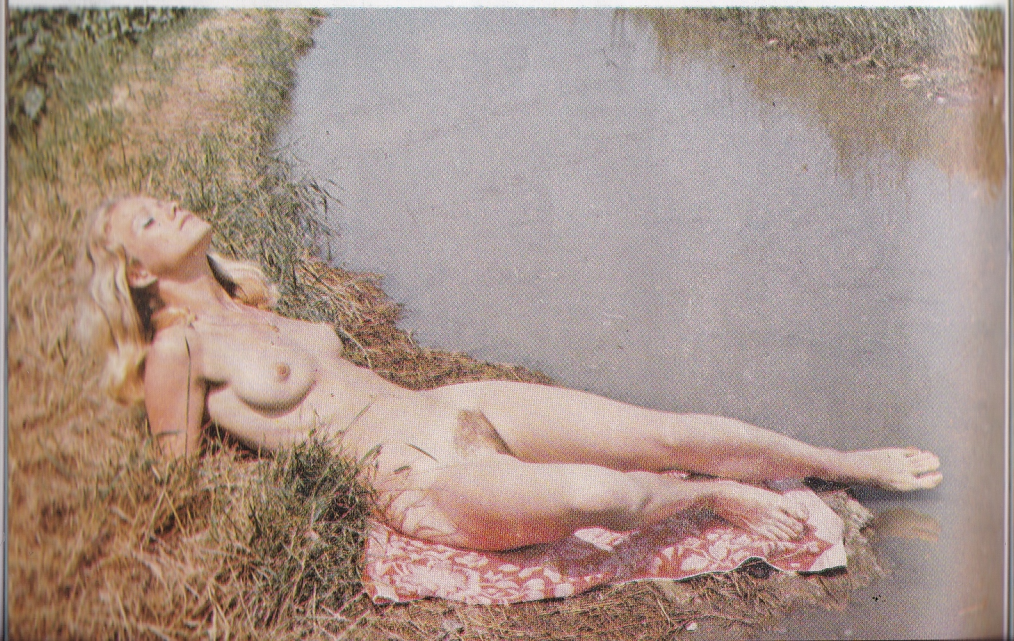




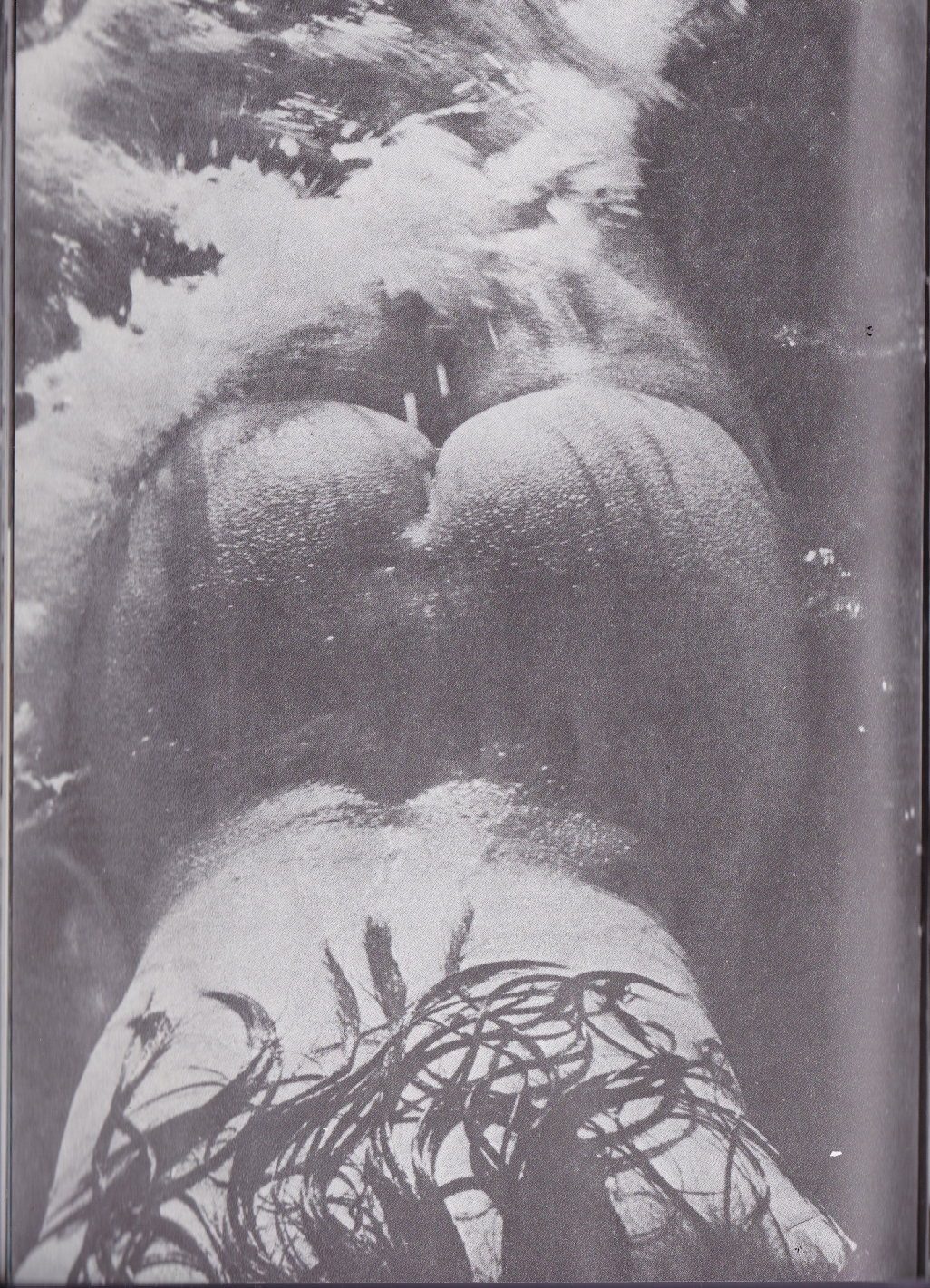








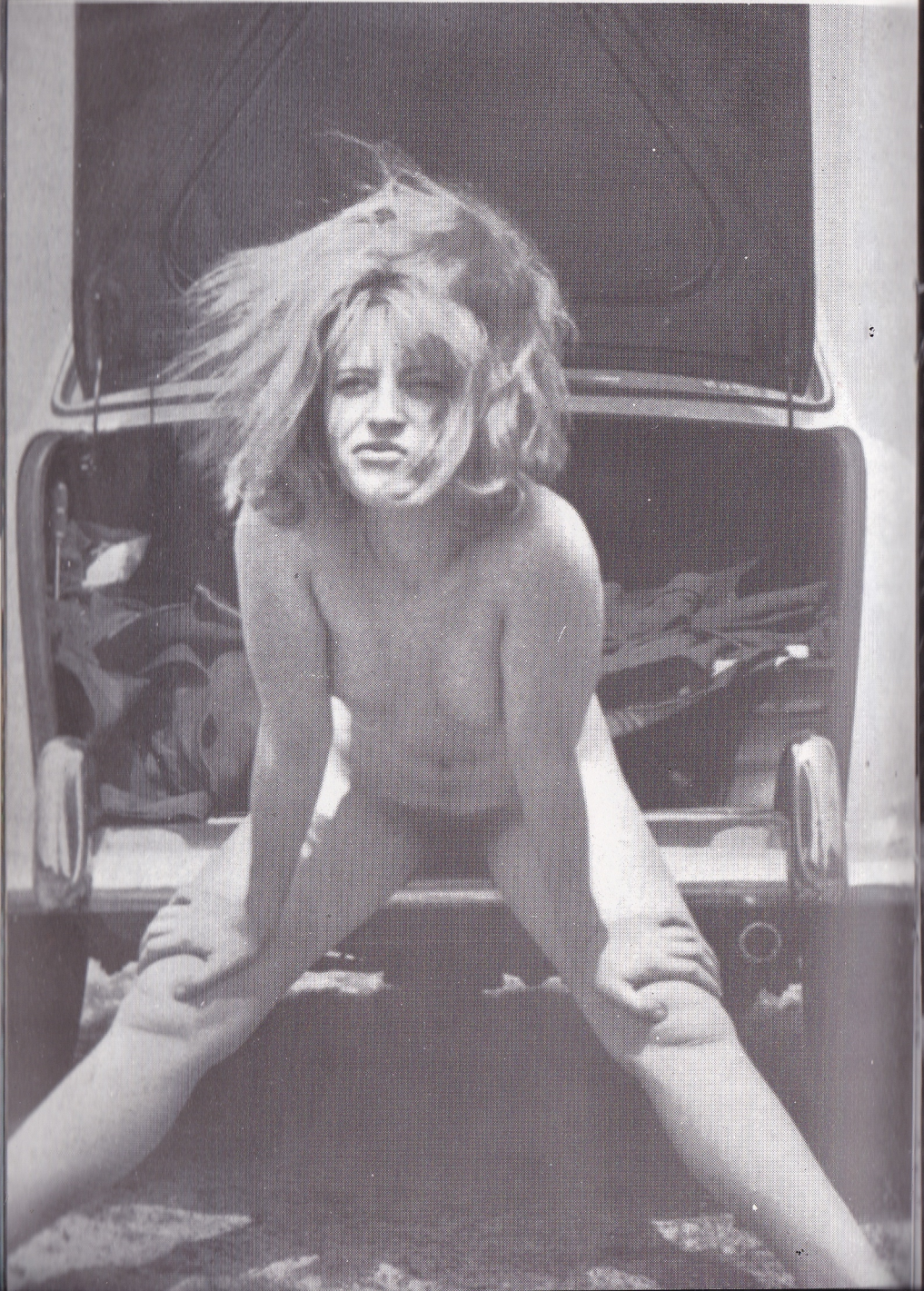


























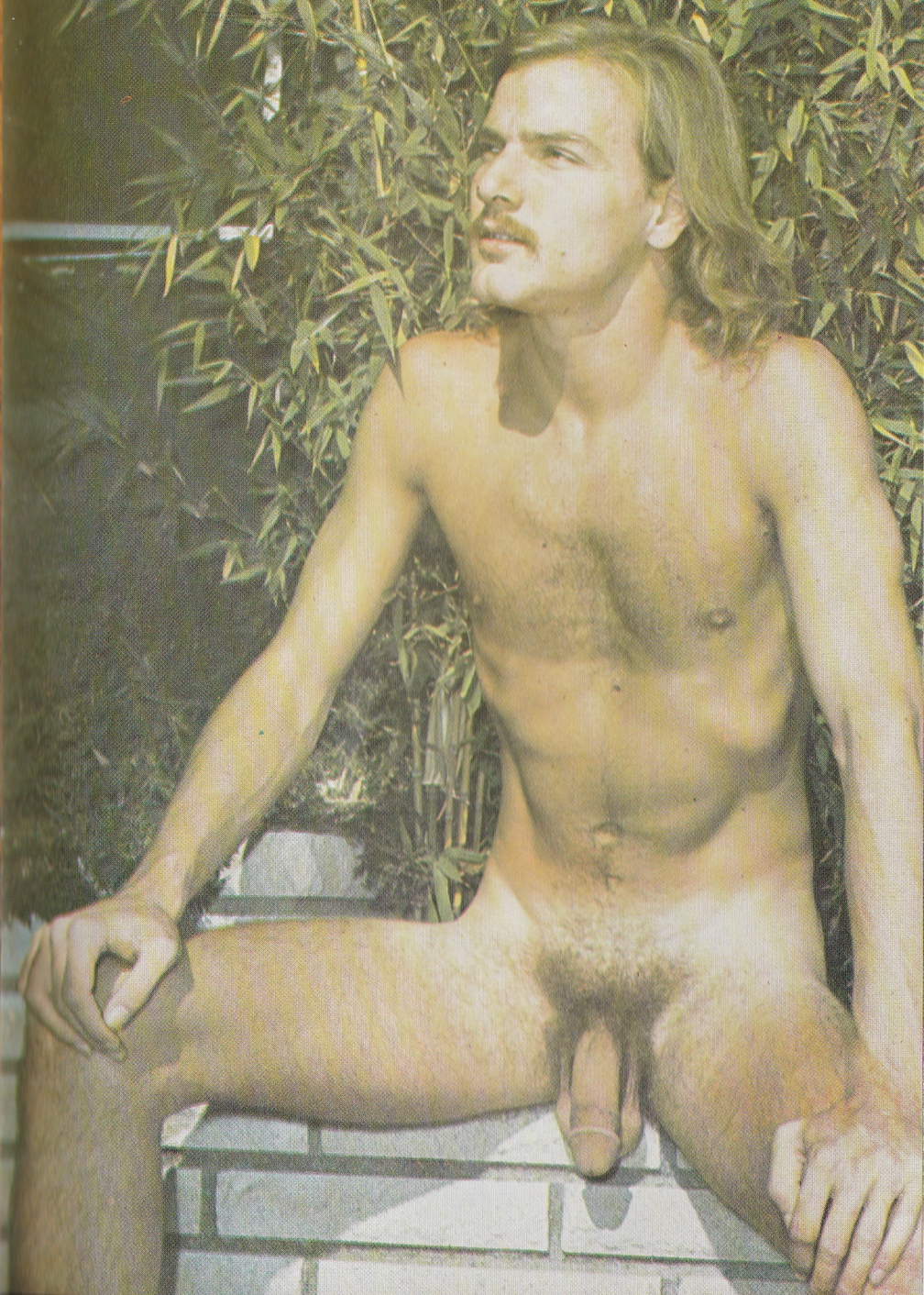










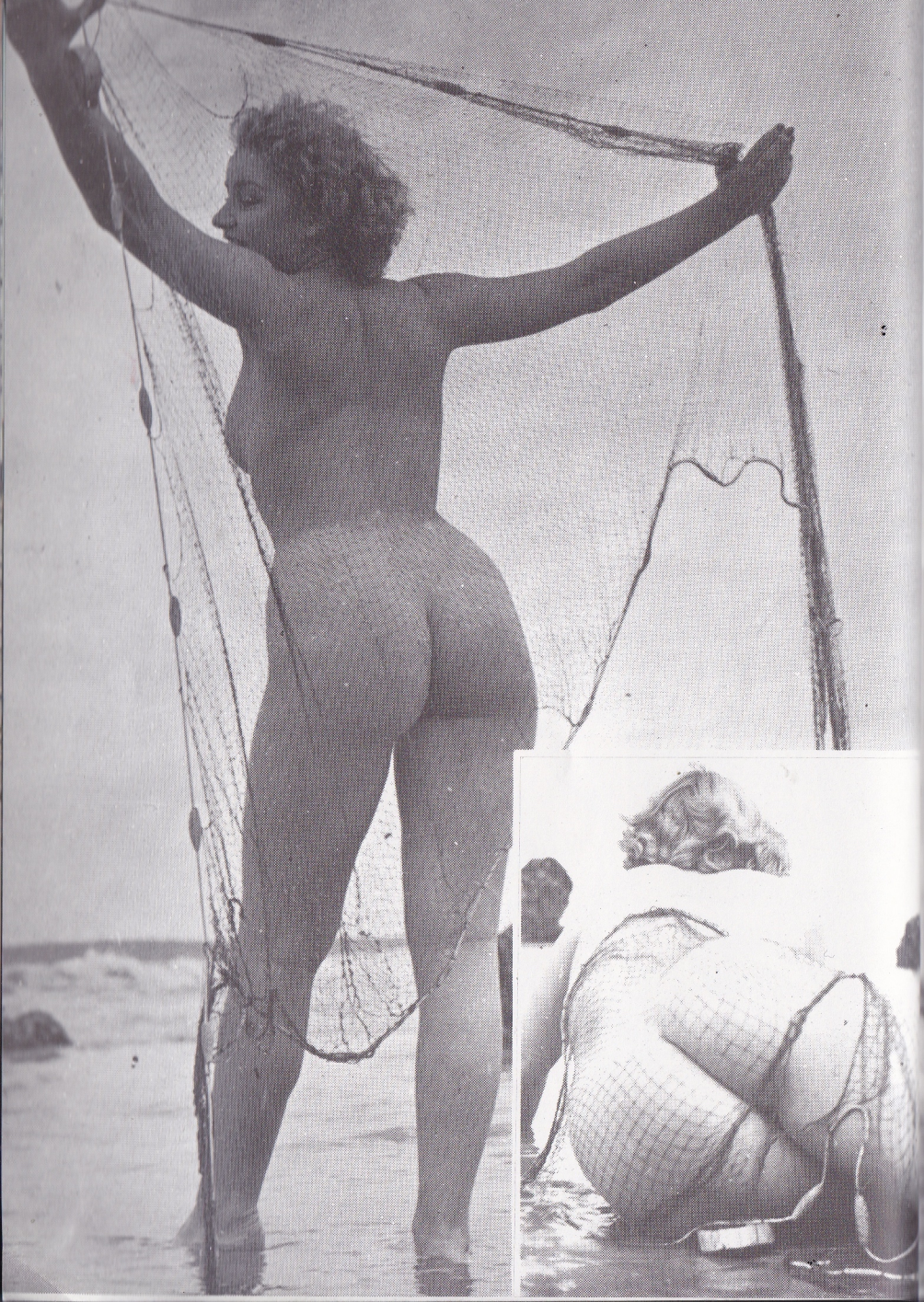








Annie Fabre, la productrice bien connue de films, fait ses premiers pas de naturiste solitaire...







TERMINOLOGIE

Essais et concepts

par J. BOAKIN

Nous sommes des milliers de Naturistes en France, qui, soucieux des mots et des interprétations, ou flattés de qualité que nous attribuons, ou plus individualistes que jamais, nous nous compartimentons dans une catégorie bien déterminée.
C'est ainsi que Nudistes, Naturistes, Gymnosophes, prennent le même sens, dans la bouche des profanes, d'une activité dont le but essentiel, qu'ils croient, est de se déshabiller.
Il n'est que de comparer les appellations lancées au hasard d'une conversation en groupe, pour ce qui est de la sexualité.
A ce propos, la sexualité n'est pas nouvelle, ce qu'il y a de changé, c'est qu'on en parle ouvertement. A ce même titre nous pouvons considérer que le Naturisme qui part de la naissance du monde, comme de la naissance de l'homme, a le même âge que la sexualité.
Que diable vous tous qui faites des gorges chaudes, qui « interdisez », qui avez de la « morale » dans la bouche et un bandeau sur les yeux, avouez que le premier acte du monde, l'acte vénéré par les chrétiens c'est, partant de la nudité, l'acte d'amour et de la reproduction (le sexe mis à l'épreuve).
Mais revenons aux précisions des mots, ou des termes.
Comparable à la nudité, la sexualité exprime tout doux la sensualité, puis l'érotisme, puis la pornographie.
Notre tendance serait d'admettre :
Naturisme et Erotisme en mots parallèles, puis, si nous penchons vers le vice (et ça, qu'est-ce ?), si nous devenons tendancieux, si nous admettons une règle de morale, si nous accordons une vertu et un sens de l'équilibre... allez disons net que nous accolerons maintenant Nudisme et Pornographie.
Dans le sens de l'équilibre, nous admettons la Tolérance et décrétons que cette association est fausse et nous en rétablissons les origines.
D'abord : graphie ? est-il indispensable de connaître du grec pour savoir qu'une activité physique n'a rien à voir avec l'écriture. Et puis enfin, remettons-



nous aux anciens qui nous ont appris que porno, en grec de « pornê » signifie prostituée.
Est-ce qu'un groupe qui pratique le Nudisme se prostitue ?
Eh bien, chers Naturistes mes frères, au risque de nous perdre : OUI !
Si vous ne saviez déjà, et maintenant passons au latin : « prostituere », c'est : exposer au public, mettre devant, livrer à l'impudicité (à la débauche également).
Peut-être est-ce pour ça que le législateur ne peut nous accorder officiellement le droit de vivre à notre guise ? La prostitution n'est pas permise. C'est invraisemblable, mais nous sommes des pornographes.
Vive la pornographie ! Dans ce cas-là de l'exposition, nous avons le sentiment de vivre on ne peut plus sainement.
Je n'irai pas plus avant dans ces explications éthymologiques; actuellement il existe peu de domaines où les vocables sont à reconsidérer, où les mots naissent et meurent au fur et à mesure des besoins et des modes.
Mais, puisque certaines comparaisons sont nécessaires, voir certaines explications concernant la désignation de nos goûts, de nos activités, puisque l'application matérielle de notre concept philosophique et physiologique appelle à des précisions, parlons-en en termes sensibilisés !

Nous allons tout d'abord tomber dans le conditionnement :

a) Je suis nudiste, donc je suis adepte de la nudité pour la nudité, mais surtout j'aime voir les autres nus. Je suis un voyeur, et je vis avec des gens qui aiment et viennent me voir. Je m'isole et je dénicherai volontiers une île, je ne tiens pas à être dérangé par des voyageurs qui eux se garderaient bien de se déshabiller.

b) Je suis naturiste, je me rapproche de la nature, j'aime le naturel et en tant que tel, occasionnellement je me mets nu, dans l'état le plus naturel. Je respecte tout ce qui vit, vie végétative et animale.

Comme lieu public j'ai la mer, la montagne, un milieu naturel qui me permet d'être vu sans me soucier si le voyeur aime ou n'aime pas le naturel.

Car je suis convaincu que ce dernier à brève échéance deviendra envieux de mon sort et de la liberté. Ne suis-je pas moi-même, un ancien curieux converti après avoir constaté, de visu, le bien-fondé de mon idée de base ?

c) Je suis gymnosophite, et, dans le milieu où j'évolue, je suis stupéfait d'apprendre qu'on utilise parfois de travers, les mots dont se servent certains ascètes, disciples fidèles d'une philosophie réelle, qui nous vient de l'Inde !

Pour inviter certains visiteurs à se déshabiller j'ai lu quelque part :

La tenue gymnique est obligatoire !

Pour mémoire, je rappelle que les adeptes en Inde, voués à cet ascétisme, vivaient de fruits et légumes... et dans le célibat ! Allez demander ça au Français !

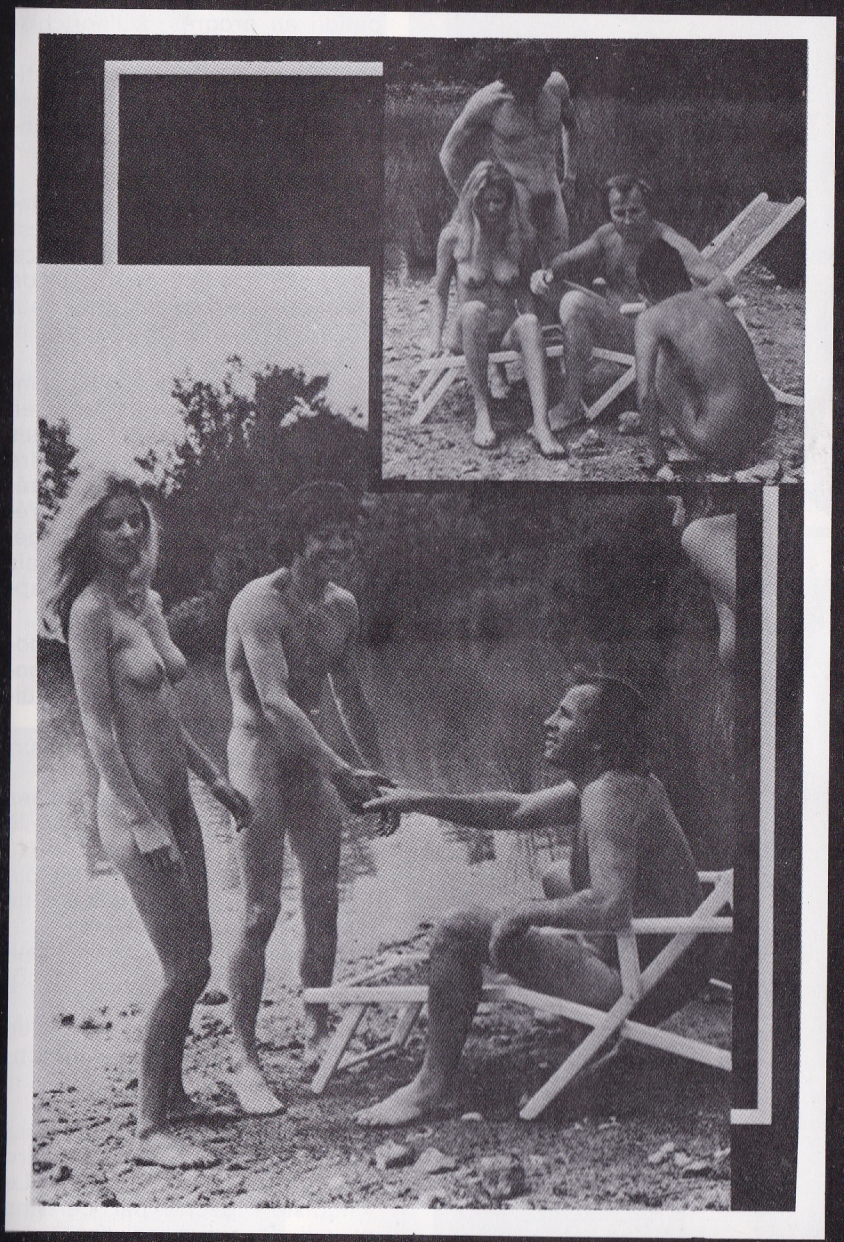
Et puis, enfin, supposons que vous viviez de végétaux, nus, et célibataire et que vous passiez le plus clair de votre temps à vous étaler sur le sable chaud et bronziez partout, partout. Certes, c'est esthétiquement séduisant, certes ce serait déjà une première forme d'ascète, mais pas suffisant pour être un gymnosophite. Il faut encore y ajouter le mouvement,





l'effort... celui produit à l'instar du gymnose.
Voilà, sans fioriture, exposés trois conditionnements opposés disons à une existence conventionnelle sans recherche particulière du beau ou du vrai.
Mais, dès l'instant où l'individu pense, dès l'instant où il s'éveille à une forme particulière de sa vie et, ajoutons-le, dès à présent de son bonheur, aura-t-il besoin de faire un choix ? Non, pense-t-il, et il aura raison car il sera guidé, par ses origines, ou une forme d'éducation, voire de morale, peut-être une aspiration, peut-être un vice inassouvi...
Il n'ira pas vers...

Il sera attiré par...
Si la personne est mariée par exemple, ce sera en accord, donc en imbriquant ses idées de base dans celles de la personne qui vit conjointement à elle.
C'est la naissance d'une forme qui subira l'attirance, et les individus ne pourront que le suivre.
Ils arriveront dans la place, choisiront les détails de leur nouveau mode de vie, et seront heureux.
Rarement, en effet, il y a déception.
Nous parlons de la déception sur un système, sur une philosophie naturiste. Il est bien évident que, dans toutes les assemblées de personnes, il y a des fautes. Elles peuvent être individuelles ou de groupes, mais disons que dans cette recherche du naturel, dans ce dépouillement qui nous caractérise, le dernier petit bout de tissu ôté, on n'a plus le même regard vis-à-vis de nos semblables.
Le sexe tabou vu de tous c'est un peu le commencement de l'humilité, le nivellement des prétentions, l'assouplissement caractériel.
Comme aucun remède idéal n'existe pour parfaire l'homme, son créateur souhaitant ardemment qu'il ne s'ennuie pas sur terre, nous n'irons pas prétendre que, quel choix que l'on fasse entre le Nudisme et la Gymnosophie, on atteindra les sommets de la réussite.
Psychologiquement nous nous déterminerons, et, puisque nous serons plus heureux, nous serons plus agréables.

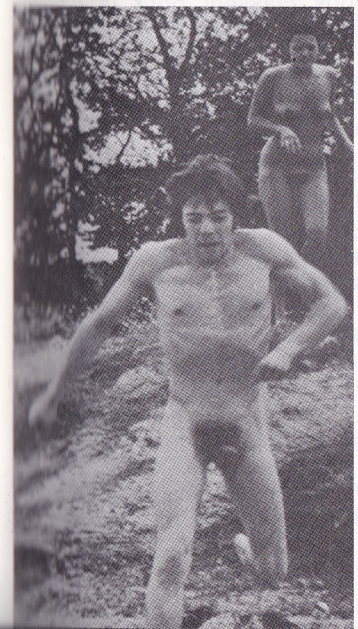




Nous deviendrons une participation au progrès, à l'enrichissement du « moi ».
Si l'homme est resté imperfectible depuis des millénaires, il est indispensable que nous changions de méthode. Nous en avons aujourd'hui les moyens.
Pas de solution bâtarde, totalement habillé ou s'il nous est agréable, totalement nu, si ça nous plaît, car ce petit bout de tissu dont je parlais plus haut est encore une hypocrisie et une concession.
Et nous ne pouvons nous empêcher de nous instruire en morale car, en définitive, jamais personne ne pourra prétendre nous en donner des règles précises. Sauf celui qui a la prétention de faire agir ses congénères comme il l'entend, mais pas forcément comme il l'applique.
Tout ce qui est utile est moral, il ne peut y avoir de confusion, car tout ce qui est nuisible est immoral.
On a vu, jadis, glorifier le meurtre collectif.
C'était moral. Et nous sommes fertiles en paradoxes pour le déterminer.
Enfin, nous citerons Anatole France, bien d'accord avec lui quand il avoue :
« Nous appelons immoralité toute morale qui n'est pas la nôtre.
« Tous ceux qui apportèrent un peu de bonté nouvelle au monde ont essuyé le mépris des honnêtes gens. »
Et voilà qui nous amène tout naturellement à comprendre pourquoi le choix est libre. Le « nudiste » décrié par certains et qui vit retiré en des lieux









bien particuliers à sa morale, sa conception, et ne devrait être méprisable de personne, sinon de jaloux et de refoulés, en quoi gêne-t-il la société ?
Lui ne s'impose pas au milieu des foules en tenue d'Adam puisque son premier respect, après son corps, c'est les autres, et les autres sont les honnêtes gens dont parle Anatole France, et, immédiatement nous nous trouvons dans l'obligation d'associer notre nudiste aux honnêtes gens ! Pourquoi ?
Parce qu'il possède en lui-même sa valeur morale qui comporte entre autre le sentiment d'honnêteté.

Nudistes et non nudistes sont les mêmes gens honnêtes, les uns vis-à-vis des autres.
Le seul ennui, et nous en avions déjà parlé dans ces colonnes, est que le gendarme va le chercher sournoisement pour le découvrir et le verbaliser, au même titre qu'il se cache derrière le platane, motos enfouies dans l'herbe.

C'est toujours assez difficile de prendre un innnocent.
En fonction de cette découverte sur deux antagonistes, vêtus et non vêtus, reste à déterminer la position du non vêtu chez lui.

D'entre les amoureux de « l'apolisme » du naturisme et de l'ascétisme, ce n'est qu'une poursuite du respect de l'autre, et nous souhaiterions ne jamais entendre l'un ou l'autre se targuer des meilleures vertus.
C'est la même honnêteté au même titre. La même morale au même nom.

Ce qui compte c'est l'idéal. L'enrichissement est affaire de terrains, comme bâtir est affaire de pierres.

Quel est celui qui a raison ? Celui qui consacre sa vie à approfondir le passé, ou l'obsédé de la recherche pour l'avenir ? Pouvons-nous nous passer de l'un ou de l'autre ?
Quel est celui qui a raison, le singe nu ou l'autre ?
Avouez qu'il a bien fallu que certains groupes s'habillent pour que nous nous rendions à cette évidence :
Nous sommes tous nus !
Oui, mais il y a le reste. Tout le reste.
Et le vice prend l'une des plus larges parts... et un corps sans mystère détruit l'idée du vice et du viol. J'entends le viol du regard, le côté pernicieux de l'indiscrétion...

Et nous, nous sourions, heureux que nous sommes de découvrir. Que si les expressions du visage déterminent les personnalités et nous classent pour la photo d'identité, nous serions incapable de nous distinguer par le « reste », même tout nu. Vous voila rassurés, ou presque, si vous avez quelque inquiétude sur la forme de votre pénis ou l'étalement ou non de vos seins. Vous n'en découvrirez que de semblables au milieu de gens normaux, moraux. En doutez-vous ?
Lors de prochains numéros nous vous amènerons dans différentes stations réservées aux amoureux de Phœbus.

Vous les découvrirez, étalés sur une plage, marchant dans la neige, ou tapis au fond d'une gorge, à l'abri de toute pollution, même morale.

Libre propos d'un naturiste sur la pudeur artistique et linguistique

par Marc de Fontbellouvre

Je voudrais ici rappeler brièvement que la « pudeur » (pudimane) vestimentaire est d'origine cléricale, extrême-occidentale, et relativement récente : le caleçon de bain n'a été « inventé » légalement qu'au premier tiers du XVIII[e] siècle, et pour une question de vols de linge aux bateaux-lavoirs de l'Hôtel-Dieu, en plein Paris (cf RNI mars 1964).
Il faut dire deux mots de la façon dont l'interdit pudibond de la nudité a influé dans le domaine des arts plastiques et dans la langue, parlée ou écrite.

Dans les arts plastiques, quels que soient leurs procédés techniques de réalisation, l'ostracisme légal du poil pubien, de la fente vulvaire, et de la verge — hier encore des seins, ou du moins des aréoles —, est tellement grotesque, qu'il dépasse en ridicule tout ce qui peut se concevoir. C'est réputer officiellement telles parties du corps comme intrinsèquement honteuses, et cela au nom de « principes » religieux, *dits* chrétiens, comme si le Créateur pouvait être taxé de malfaçon ; alors que les chrétiens postulent essentiellement que Dieu s'est incarné en notre humanité, a revêtu ce corps et a divinisé l'homme, ressuscitant ce même corps détruit par la mort.

Jamais nos petits-enfants ne parviendront à croire ce qui a été vu et vécu à ce titre dans le dernier millénaire. Car, si pendant tant de siècles on a rajouté d'absurdes torchons sur les entrejambes dans toutes les œuvres d'art, j'espère bien qu'un jour, par un juste retour et une saine réaction, on exigera la retouche inverse et le rétablissement de la vérité, chaque fois que ce sera possible.
Il est proprement monstrueux que, jusqu'en 1972 (environ), on en ait été réduit en France à dissimuler l'anatomie pubien-



ne sous des flous et des caches, dans les photos où elle doit normalement apparaître. Certes, les Grecs de l'antiquité y sont pour quelque chose, eux qui nous ont fabriqué tant de femmes sans vulve : ils n'avaient pas un amour assez profond de la vérité, du réel objectif, et lui préféraient leurs *catégories*, leurs concepts abstraits d'esthétique projetés sur le monde. Le christianisme aurait dû, normalement, réformer cela dans le bon sens : ce fut le contraire, du moins pour les arts plastiques, avec une exacerbation tardive, et une chute dans l'abîme : le XIX[e] siècle, point bas de la civilisation occidentale, en ce domaine et en beaucoup d'autres.

La juste et indispensable réaction contre la persécution plastique des organes génitaux a pour conséquence qu'aujourd'hui on est passé sans transition de ce qui aurait toujours dû être, comme normal, à une liberté totale dans le geste qui effraie un peu les gens « raisonnables » dans les trois pays retardataires, France-Espagne-Italie.

Mais, là encore, il y a beaucoup à dire : de même que la persécution des organes génitaux est absurde, plus encore l'est celle de la figuration de l'acte merveilleux de l'incarnation de l'amour. Toute image noble de la tendresse humaine, exaltant l'amour, est absolument bonne et légitime. Faute d'avoir laissé s'exprimer le beau et le bon, on en vient maintenant à toutes sortes de figurations et défigurations de l'union des sexes qui ne sont pas seulement exaltantes du bel amour...

C'est regrettable, mais finalement la liberté est meilleure que tout, et les Nordiques ont bien jugé (Danemark surtout) en abaissant toutes les barrières légales : c'est le public qui fait la censure par son choix, et je pense que dans cette liberté les œuvres resplendissantes d'amour, les œuvres rayonnantes *par* l'amour que l'auteur y a mis, auront, après la phase des débuts, un crédit et un succès très significatifs. La liberté des « mœurs scandinaves » n'empêche nullement l'amour, le vrai, mais, au contraire, lui donne toute sa valeur.

En octobre 1969, dans une salle où l'on projetait un film éducatif sur la sexualité, suivi de discussion publique, un vieux colonel, président d'« œuvres », se déclara choqué d'avoir vu un accouchement, et se vit répliquer par une religieuse, éducatrice de jeunes filles, que seule son hypocrisie était choquante, et que, pour sa part, elle estimait qu'on devrait montrer sans réticences l'étreinte conjugale dans toute sa splendeur. C'est ce qui se fait en France, peu à peu, depuis 1971. C'est aussi mon avis : maintenant que nous avons, enfin, la liberté que nous aurions toujours dû avoir, que d'images merveilleuses, privées et publiques, sont à faire par ceux qui sont en pleine jeunesse !

Plus grave encore que celle de la « pudeur » graphique et plastique, est la portée de la « pudeur » verbale et littéraire.



Tous les mots se rapportant au sexe, ou aux régions sexuelles du corps, furent frappés au XIX[e] siècle d'un tabou si absolu, que pour *ne pas les prononcer,* on a assisté à des milliers — que dis-je, des millions — de vies conjugales gâchées.

Ne croyons surtout pas que ceci soit disparu, révolu ! Ma profession m'oblige souvent à prendre connaissance de la vie intime de couples, et l'on n'imagine pas le nombre de *drames* conjugaux (voire de drames tout court) causés par le *silence* des époux sur leurs réalités conjugales ; silence produit par un tabouage si intense des mots appropriés, que des gens de toutes conditions n'ont finalement plus de vocabulaire ! Ils se taisent, entre eux, car ils n'ont plus de mots pour s'exprimer — sauf, bien entendu, les plus grossiers, ce qui aggrave l'impasse. *Ils n'ont plus de mots propres pour parler du sexe.*

J'ai fait des séries de conférences d'éducation sexuelle dans les milieux populaires, et la première chose que j'étais *obligé* de faire, pour pouvoir être *compris,* c'est de réapprendre à mes auditeurs les termes les plus fondamentaux de la langue française en ce qui concerne l'anatomie et la physiologie des sexes ! Depuis l'avènement des revues sexologiques, comme « Union », et, surtout, « Harmonie Sexuelle », cela s'est beaucoup amélioré.

Comme il arrive toujours, lorsqu'une expression est tabouée, quelle qu'en soit la raison, ce sont les expressions normales qui s'effacent au profit soit de grossièretés soit de périphrases et de métaphores « suggestives ». Quoi de plus grotesque, de plus lamentable, que ces points de suspension ». après une initiale, que presque tous les gens de lettres de qualité, même non académiciens, se croient parfois encore obligés d'employer dès qu'il s'agit du sexe ? On dirait que sont illisibles, et imprononçables, des mots comme cul, con, vit, et autres mots très anciens, absolument valables et propres ; et il est profondément regettable de voir se généraliser l'emploi d'équivalents médicaux et zoologiques : par exemple « pénis », pour *verge,* qui est incompréhensiblement l'objet d'un tabou littéraire presque total, actuellement en France, alors que c'est le seul mot propre pour désigner le membre viril. Mais « fesses » est dans le même cas, et pour ne pas l'écrire on met « les reins » ; cela devient une devinette !

Est-ce pour l'euphonie seulement que le mot « vulve » est aussi proscrit ? Ce n'est pas sûr. Jusqu'au début du XVII[e] siècle, en tout cas, les dames les plus huppées de la cour royale disaient tout simplement le « con » pour désigner *parfaitement* le petit *coin* sombre féminin au milieu des claires étendues des cuisses et du ventre : il est absurde de rejeter ce mot comme grossier, et son emploi normal, plurimillénaire, doit être rétabli (avec ses précédents grec et latin, il a plus de 3 000 ans, d'usage certain et on ne peut plus convenant). A l'inverse de la grossièreté, la poésie annoblit l'expression, parce qu'elle exprime l'amour : rien de plus juste, si « vulve » déplaît, que de parler, selon l'instant ou le contexte, de la « bouche d'amour », et mieux encore de la « fleur de chair », car l'ana-





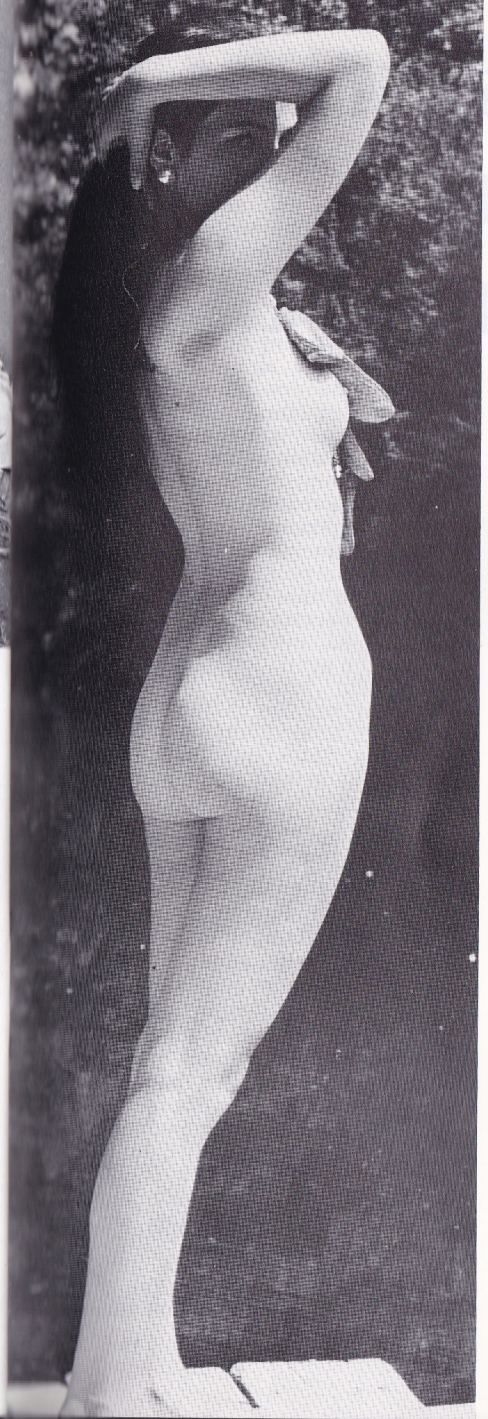
logie florale est certaine et valable (calice = grandes lèvres, corolle = nymphes, pistil = clitoris). Par exception, « vagin » (qui est « gaine » au sens sexuel) n'a pas bougé, et a peu d'ersatz. Mais on compte au moins 300 métaphores courantes pour le « sexe » proprement dit (« sexus », le sixième membre, symétrique de la tête), membre unique pour le couple, porté par l'homme et bien commun du couple : tout ce qui est tant soit peu allongé et rigide... « Verge » pour la désignation générale, « vit » pour le sexe érigé (pourquoi cette généralisation excessive du « phallus » gréco-latin ?), sont, en principe, les seuls à employer couramment. Typique est l'ostracisme injuste de « couilles », comme grossier, alors qu'il signifie exactement « bourses », qui est moins précis.

Il faut dire que l'absurdité des tabous littéraires s'étend bien au-delà du sexe. Alors que rien n'est plus convenable et beau que « ma dame » pour désigner l'épouse (« Notre Dame » pour la Mère du Christ), « votre dame » pour l'épouse de celui à qui on s'adresse, cette dernière expression est réputée (actuellement) vulgaire ! Rien ne peut justifier l'ostracisme dont elle est victime depuis peu de générations : il faut en user, pour elle, comme pour tous les interdits absurdes, les fameux « principes » : s'asseoir dessus, et employer sans vergogne ce qu'on estime juste. Du moment que vous le faites, « ça se fait », et laissez dire ceux qui sont incapables





de s'évader d'aucun usage « reçu ».
Que dire de l'expression des *actes ?*
Actuellement, presque toutes les femmes, parlant à leur médecin ou à leur compagnon amoureux, légal ou non, s'en tiennent au plat (et faux) « il m'a *prise,* tu m'as *prise* ». « Prendre » est d'autant moins vrai (comme « se donner », pour la femme) que c'est assurément la femme qui prend et qui reçoit... Peut-on penser qu'il s'agit de la transposition d'(im-)prégner ? (on dit la « prégnation » d'une femelle). Imprégner est déjà beaucoup mieux ; mais pourquoi n'emploie-t-on pratiquement jamais le seul verbe parfaitement propre et noble, désignant l'acte viril dans ce qu'il a d'essentiel et qui lui donne toute sa grandeur : *ensemencer ?* Car si, par une juste réaction contre le domanisme clérical (qui refusait à la sexualité d'être autre chose qu'une fonction organique et sociale : la procréation) on insiste aujourd'hui sur la sensualité (le « plaisir »), il n'en est pas moins vrai qu'on passe d'une fonction *à une autre,* alors que *seul l'amour compte* dans le sexe ; et que si l'on retire, totalement et systématiquement, à la tendresse intime l'arrière-plan de la puissance procréatrice, on enlève à l'étreinte ce qui la différencie d'une simple caresse ou d'une élimination organique. De grâce, n'ayons pas peur des mots les meilleurs et les plus nobles,



ceux qui expriment l'amour dans sa plénitude. Car si la contraception est un devoir, et non la procréation illimitée, l'amour (vrai) est fécond *par nature,* essentiellement (au physique ou au moral, sur les deux plans), et l'enfant sera toujours, non le « devoir », mais la *récompense,* incommensurable, de ceux qui s'aiment profondément. Il est juste, et admirable, que d'un acte altruiste total et réciproque sorte une nouvelle vie, un nouvel être, témoin d'amour. Corollaire : aucun enfant ne devrait être procréé sans être voulu ni sans amour.

Est « convenable » tout vocabulaire sexuel qui honore l'amour, qui est précis sans être anatomique, propre sans être scientifique, et dont les métaphores sont poétiques sans être pudibondes. Nous, naturistes, qui aimons et respectons la nature, donnons le bon exemple en cela comme dans notre mode de vie : un bon exemple n'est jamais perdu, mais il faut beaucoup de bons exemples pour extirper une habitude incrustée dans la masse d'une nation.



LES ORIGINES LEGALES DU MAILLOT DE BAIN

Lorsqu'un naturiste belge nous demanda, l'été dernier, pour ceux de ses amis qui n'étaient hostiles au nu intégral que par principe religieux, des preuves formelles à l'appui de ce que nous lui affirmions, sur l'origine de la défroque exigée par les lois actuelles pour le bain public, nous fûmes pris de court. Nous avions lu, un jour, qu'il s'agissait d'une ordonnance royale à la suite d'un « fait divers » sur les bords de la Seine, et nous pensions fermement qu'il s'agissait (hors de Paris) du milieu du XVII[e] siècle, sous Louis XIV (ce roi n'aimait pas l'eau, sauf pour la voir couler). Mais comment retrouver une référence dans trente-cinq années de nombreuses revues naturistes en cinq langues ? Les augures du naturisme, consultés, s'excusèrent avec de bonnes promesses, faute de mieux. Il ne restait plus qu'à aller soi-même aux sources, à foncer à la Bibliothèque Nationale.

L'examen des innombrables actes royaux de Louis XIV ne nous fournit absolument rien. Il fallut repartir à zéro, faire une recherche indirecte, qui se révéla être au cinquième degré. Le document trouvé en citation, nous eûmes encore bien du mal à l'avoir en main ! Il s'agit de recueils, de « Pièces Fugitives de Police » (feuilles volantes de 1440 à 1754, dont l'examen fut particulièrement long et rebutant. Ayant, enfin, le texte originel sous les yeux, nous eûmes une première surprise en lui trouvant un frère, à la même date, dans les pages suivantes, ce qui nous donna l'idée d'éplucher le tome, puis *tous* les tomes (19 !), pour découvrir qu'il s'agissait d'une longue série d'ordonnances de police, aux multiples variantes ce que rien ne laissait soupçonner (cette étude, à raison même de sa difficulté et de ses imprévus, n'avait jamais été faite sérieusement jusqu'ici, ni par les juristes ni par les naturistes). Et cette série, finalement, se déroulait entre deux dates qui furent pour nous la plus grosse surprise : 1730-1749 ! Le milieu du XVIII[e] siècle ! (sous Louis XV et Fleury). Un siècle plus tard que nous ne pensions ! Une surprise dont nous tenons à faire profiter tous les naturistes, d'abord, et aussi tous ceux qui, non-naturistes, cherchent honnêtement la vérité, sans œillères ni refus préconçus incoercibles.

La première ordonnance, du 10 juin 1730, concerne l'hygiène de l'eau en vile. Elle interdit aux porteurs d'eau, qui en vendaient pour tous usages et boisson d'abord, d'en puiser dans la Seine entre le 10 juin et le 11 novembre le long des quais (au sud, entre le Pont-tes d'affichage et de criée), allant Neuf et la pointe orientale de la Cité, au nord, entre le Pont-Neuf et le Port Saint-Paul, la pointe orientale de l'île Sain-Louis), soit hors du plein courant, ainsi qu'au-dessous et derrière les bateaux-lavoirs, les bateaux des teinturiers, des tripiers, et les bateaux de chaux.

Accessoirement, l'ordonnance en profite pour interdire le bain libre dans les deux bras étroits de la Seine, sous prétexte d'hygiène (la santé des baigneurs, mais d'abord pour ne pas augmenter la pollution des eaux, puisqu'on se baignait surtout pour se nettoyer le corps), et l'interdit, en principe, à « toutes personnes », mais expressément et avec insistance aux adolescents et jeunes gens en service ou apprentissage, qui, livrés à eux-mêmes, se laissaient parfois débaucher de leur travail par de jeunes truands désœuvrés ; à l'occasion, de telles baignades, on le comprend sans peine, n'étaient pas toujours purement hygiéniques, et il avait dû y avoir quelques plaintes, quelques affaires peu morales de « mauvais garçons ».

On discerne parfaitement le désir très légitime du lieutenant général de police de Paris, auteur de l'ordonnance, qui vise un cas particulier et localisé d'immoralité urbaine, et ne met aucunement en cause la nudité des baigneurs comme telle (attestée par les ordonnances ultérieures), parce que cette nudité est habituelle, normale, connue de tous, et qu'il n'est pas question d'en faire un grief en soi.

Toutefois, un premier pas est fait, qui sera rappelé dans l'ordonnance suivante : interdiction de bain l'été (surtout pour les jeunes adolescents non surveillés) dans les parties étroites de la Seine en plein cœur de Paris.

La deuxième ordonnance ne vit le jour que cinq ans après la première, soit le 14 juin 1735 ; elle en reprend ce qui concerne le bain, pour traiter la question du bain, l'été, dans les bras étroits de la Seine, au centre de Paris. Aussi a-t-elle, exceptionnellement, un sous-



titre désignant son objet : « Concernant les bains dans la rivière » (pour les Parisiens d'alors, la rivière, c'était la Seine). Autre exception extrêmement révélatrice : elle fut renouvelée, d'affichage et de criée, pendant *quinze ans* (1735-1749), ce qui démontre parfaitement la puissance des habitudes séculairement entretenues. Elle fut complétée, en 1738, trois ans plus tard, par une ordonnance très voisine qui confirme et éclaire excellement les motifs de l'ordonnance et les intentions des chefs de la police parisienne.

Le grief majeur, qui revient en refrain lancinant tout au long de ces textes, c'est les *vols de linge aux bateaux-lavoirs*. Et spécialement les vols aux bateaux-lavoirs de l'Hôtel-Dieu, lavant continuellement le linge hospitalier au pied même des bâtiments qui bordaient la rive en aval de Notre-Dame : l'Hôtel-Dieu était encore, à cette époque, le principal hôpital de Paris. Pour cela, on interdit : la présence de baigneurs sur les bateaux-lavoirs ; l'approche de ces bateaux, à la nage ou en barque, *sous prétexte de bain* — ou de pêche, professionnelle ou non — ou même de conduite de trains de bois. On interdit la navigation en barque, à tout autre service que celui des bains payants affermés par des traitants, dans le petit bras de la Seine, au sud de la Cité, expressément entre la pointe amont de l'île (jardin dit « Le Terrein ») et le Petit Pont (rue Saint-Jacques) ou le Pont Saint-Michel ; et comme on ne peut interdire le passage des trains de bois, on exige que les conducteurs de bois flottés soient dans *cette* partie de la Seine, « habillés », ce qui signifie qu'en été ils étaient le plus souvent *nus* ou presque.

L'ensemble des textes montre qu'il y avait alors, non loin des bateaux-lavoirs, en tous cas dans le petit bras de la Seine, un certain nombre de bains organisés, sur des emplacements loués par des exploitants. Ces établissements, utilisés pour la propreté corporelle, étaient constitués d'une suite de bateaux spéciaux délimitant une aire de baignade, avec une paire de bateaux servant d'entrée. Il semble qu'il y ait eu quelques incidents, puisque l'on interdit l'approche des bains par des barques autres que celles transportant exclusivement les baigneurs, « pour prévenir les accidents qu'une trop grande surcharge des bateaux servant d'entrée pourrait causer » : surcharge par des amis ou parents ne se baignant pas, c'est possible, mais plus probablement encore de curieux (nous dirions volontiers : de voyeurs), puisqu'*on se baignait nu*.





Ce qui le prouve déjà assez bien, c'est qu'on exige la séparation des sexes : établissements différents, éloignement « suffisant », voies d'accès distinctes ; il est compréhensible que dans des bains accolés, les rencontres des deux sortes de baigneurs, faciles ou obligées, pourraient dégénérer en scènes équivoques et plaisanteries salaces, si hommes et femmes de tous âges sont nus : or, comment se laver, surtout ce qui en a le plus besoin, si l'on est habillé ? Entre gens de même sexe, cela ne pose plus de problèmes. De toute façon, il n'existait alors aucun vêtement ou sous-vêtement pour le bain (un tel vêtement étant une absurdité intrinsèque, à toutes les époques, y compris la nôtre), et le mot « nud » employé pour le bain (comme plus loin) signifie certainement la nudité intégrale, qui n'effarouchait personne jusqu'à cette époque.



Mais, à propos du bain libre, deux prescriptions particulières sont ajoutées, se complétant l'une l'autre pour montrer quelles étaient les habitudes ancestrales en matière de bain en général, même en plein Paris. Dans toute la série des ordonnances, il est interdit à tous les baigneurs libres de « se baigner d'une *manière indécente* ». L'absence de vêtement est une tenue, un état, elle n'est pas par

elle-même une « manière » de se comporter dans une action (se baigner), et ce n'est pas le fait de la nudité qui est visé ici, puisque la phrase continue aussitôt : « de *rester nuds* sur les bords et graviers de la rivière et sur les bateaux chargés de marchandises ou vuides » (autrement dit : sur les rives et sur les bancs de sable plus ou moins émergés, ainsi que sur les barques ou les bateaux de transport). Si l'on interdit de *rester* nu, de folâtrer oisivement ainsi (avec les risques de « l'oisiveté mère de tous les vices »), c'est bien parce que *le bain, lui, est toujours et normalement pris nu.* Voilà le point décisif, pleinement mis en lumière par ces textes et par leurs recoupements internes. Une nudité partielle n'expliquerait pas le texte. On n'interdit pas aux gens de se baigner nus, on leur demande seulement de ne pas être provoquants dans le bain, et de se rhabiller sans traîner nus après le bain. Encore ne s'agit-il que de l'été et de quelques centaines de mètres au cœur de Paris, et on a attendu 1730 pour y voir matière à prescription de police ! Hors du petit bras de la Seine, proscrit, on continue à se baigner librement, et nu, même à deux pas, par exemple à la Tournelle, au pied de la célèbre Tour d'Argent.

Il est aisé de comprendre que le Paris de Louis XV commençait à faire une agglomération importante, où le nombre amenait la variété et toutes sortes de rebuts sociaux capables du pire, comme il en traîne dans toutes les grosses collectivités urbaines : cette lie de la population ne pouvait manquer de provoquer, à l'aide des usages de bain pratiqués jusque-là, des incidents regrettables fort ennuyeux pour la police, que celle-ci a voulu empêcher autant que possible, en réglementant le bain au centre de Paris. Telle est, en toute certitude, l'origine de ces ordonnances : elles ne sont pas dirigées contre le nu lui-même, mais contre son mésusage dans des conditions sociales exceptionnelles ; et involontairement elles prouvent ce qui paraît « impensable » à nos modernes pudibonds, à savoir que depuis les âges immémoriaux on s'est toujours baigné nu en lieu public — et pendant des siècles, des millénaires de chrétienté — même en plein Paris jusqu'à *deux siècles* de nous !

C'est cette évolution, justement, qui a procuré, aux ordonnances sur le bain parisien du deuxième quart du XVIII[e] siècle, un sort que n'avaient pas prévu ceux qui les avaient rédigées. En effet, l'état d'esprit ayant profondément changé à l'égard de la nudité, on s'est servi ultérieurement de ces textes, *hors de leur contexte historique social,* pour en tirer artificiellement et abusivement une référence d'autorité à l'appui de thèses nouvelles, que ces textes contredisaient implicitement.



La persécution du bain nu s'est étendue à l'ensemble d'un Paris grossissant sans cesse, puis a donné l'exemple aux autres villes, et s'est généralisée au cours du XIX[e] siècle : mais l'historique de cette extension, dont le résultat actuel seul compte pour nous vivants, sort du but de notre recherche, visant le point de départ de la persécution légale du nu, les conditions de sa naissance.

Sur le terrain juridique, le glissement s'est fait peu à peu, et nous l'illustrerons en suivant en sens inverse les derniers termes de la marche qui nous a permis de remonter péniblement à la source.

Le grand ouvrage de Muyart de Vouglans sur les « Lois Criminelles de France », où l'ordonnance du 12 juin 1742 est citée (t. III, titre VIII, p. 381) seule, comme unique, et avec erreur de date (« 2 juin »), est imprimé en 1780, et se tient encore près de la lettre du texte, avec référence, outre les « délits en matière de bains publics », aux ordonnances hygiéniques sur l'eau (Code de Police, 1[re] édition, 1757, p. 76), mais le texte est lu et compris dans un autre esprit, qui déjà en généralise la portée. Lorsque Muyart lui-même est cité, au contraire, dans une thèse de la fin du XIX[e] siècle, comme celle d'Albert Eyquem, le titre suffit à renseigner sur l'esprit des juristes modernes : « De la répression des outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs » (Paris, 1905). On a alors complètement perdu de vue les vraies raisons des ordonnances de 1730-1749 (et d'abord les dates, la multiplicité, la longue répétition), pour ne retenir que ce qui *paraissait* condamner la nudité, et qui prouvait justement son usage normal jusqu'à l'époque des ordonnances en question. Entre la fin du XVIII[e] et celle du XIX[e], le « costume de bain » (sic) était né. Il allait fleurir, dans le ridicule le plus fabuleux, pendant le premier quart du XX[e] siècle, où les Européens réapprirent, peu à peu, à se baigner en plein air, mais si les oripeaux de 1910 étaient laids, leurs descendants de 1960 sont aussi ridicules, et ont gardé, augmenté même, le venin de la pudibonderie qu'ils représentent et perpétuent.

Cet état d'esprit est-il disparu, dépassé ? Nous voudrions le croire, et nous espérons que cela sera ; mais, objectivement, il y a encore beaucoup à faire. Espérons que le présent exposé des origines du maillot de bain et de la persécution légale de la nudité éclairera beaucoup d'esprits amoureux de la nature et de la vérité.



AVIS AUX LECTEURS

A tous, les colonnes de la présente revue sont ouvertes pour la publicité au choix. Le prix de la ligne (sur une colonne) est fixé à 5 F. Pour les annonces comportant un cliché, prière de nous écrire.

PHOTOS

Un service spécial de photos est mis à la disposition des lecteurs qui peuvent également nous adresser leur meilleures photos s'ils désirent les voir paraître dans *Nature et Beauté*. 2 photos (13 x 18) seront offertes gratuitement. Un service technique de développement et reproduction est également à leur disposition, aux meilleures conditions et avec la plus grande discrétion.



BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner aux Editions du Livre Universel, 10, rue Thimonnier, Paris-9e
France et Union Française : 1 an : 100 F - Etranger : 110 F

NOM .....

Prénoms .....

Adresse .....

.....

Ci-inclus : chèque bancaire - mandat-lettre - virement postal (3 volets)

.....

Le **Signature.**

* **Les envois sont faits sous pli fermé**
C. C. P. 31 273 50 LA SOURCE





Marigued N° 4 - F.F. 9 / F.S. 7 / F.B. 9 / Canada $ 1,50

NMPP